

# Bulletin Municipal 2012

## A Marbache, il y a quelques années déjà !

### Un nouveau drapeau pour l'Avant-Garde



### Heurts et malheurs de saint Nicolas

Escorté par l'Avant-Garde, promené sur un char joliment décoré par les jeunes de la M.J.C., accompagné d'un père Fouettard efficace et d'un boucner impressionnant, saint Nicolas a eu beaucoup de succès lors de son passage dans les rues.

Mais il a eu aussi des malheurs et la tournée prévue initialement a dû être raccourcie. L'honneur de transporter un aussi illustre personnage n'a

pas, en effet, empêché les roues de son char de « rendre l'âme » et deux fois de suite encore !

Saint Nicolas était désolé de faire faux bond à ses admirateurs de la route de Pompey et du faubourg, mais il a promis de se racheter l'an prochain.

Le matin, c'était l'émotion au groupe scolaire pour le premier contact avec les écoliers. Mais, saint Nicolas savait que tout ce petit monde était très sage et il n'avait pas amené le père Fouettard.

Et les magnifiques cornets de bonbons distribués à tous par la municipalité en l'honneur de cette visite ont vite fait passer le petit coup au cœur de ses jeunes hôtes.

### Gymnastique

A 15 heures, à la M.J.C., a lieu la séance de gymnastique féminine.

### Ça bouge à la M.J.C.



### L'association des vieux travailleurs compte deux cents membres



### Attention, ça glisse !

Désolée des nombreuses chutes dont sont victimes ses visiteurs et avant d'avoir à déplorer une fracture quelconque, notre correspondante, Mme Paillet, préfère demander aux personnes qui ont besoin de la rencontrer, de la contacter plutôt par téléphone en attendant un meilleur temps ; la voie de Livردun est en effet actuellement complètement verglacée. Le facteur a renoncé à monter, les livreurs ont remporté leurs colis, et les boueurs, dont le camion s'était mis en travers, ont dû aussi abandonner. Une extrême prudence est donc recommandée à tous ceux qui n'ont pas de dispositions pour le patin à glace.

### Secours Catholique

La prochaine réunion du Secours Catholique aura lieu mardi 12, à 14 h, chez Mme Nelly Pelletier, 40, rue Aristide-Briand.

Sensationnel !...

MARBACHE

GRANDS BALS DE LA FÊTE

SAMEDI 12 MAI  
à 21 heures

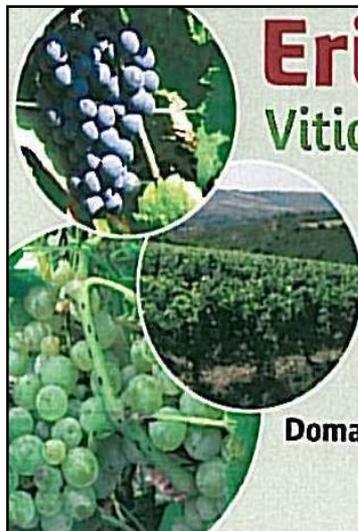
SUPER SOIREE DANSANTE

animée par la formation "HIT PARADE" "YONOSPHERE"

DIMANCHE 13 MAI - à 21 heures : CONCOURS DE JERE

GRAND BAL animé par l'orchestre

"NEW MEN ORCHESTRA"



# Eric JANOT

## Viticulteur-Récoltant

- Saint Véran
- Macon Prissé
- Beaujolais Village

**Rouge et Rosé**  
(Bag in box 5 et 10 litres)

**Domaine des Vessats 71570 LEYNES**  
**06 12 94 07 25**

TOUTES CRÉATIONS FLORALES  
LIVRAISON à DOMICILE



# Fleurs Nymphéa

2, rue Victor Hugo - 54700 Pont à Mousson  
Tél. 03 83 82 85 42

Vente à distance, règlement par 

# MG Energie

Mr MILLOT Bruno - Mr GARNIER Terry

## Chauffage-Plomberie-Sanitaire Energie Renouvelable

@ mg.energie@yahoo.fr

6 Rue de Nomeny  
54610 MANONCOURT / SEILLE  06 98 97 25 54

# BRICO MARCHÉ

ZAC DU BREUIL - RN 57 - 54700 PONT-A-MOUSSON  
TEL : 03.83.82.43.38

« NOUVEAU » OUVERTURE NON STOP LE SAMEDI  
DE 9 HEURES A 19 HEURES



le Caveau des Piersées

Michel KOZIEL  
Eurl au Capital de 61.400 Euros  
APE : 522 J  
RCS : Mâcon 423 997 634 00021  
Code TVA : FR 01 423 997 634  
N° d'actes : 02300 A 0106  
caveau-des-piersées@wanadoo.fr

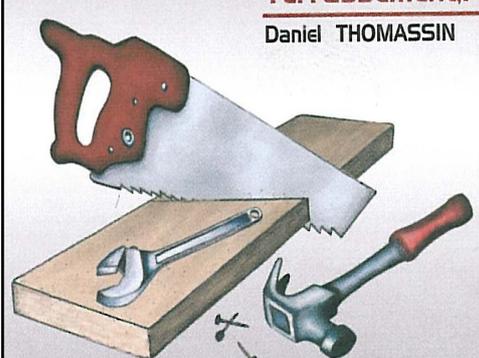
119, rue de Metz  
**54390 FROUARD**  
Tél. : 03 83 49 31 33  
Membre de la Fédération Nationale des Cavistes Indépendants

# M RTP THOMASSIN

Maçonnerie.Renovation

## Terrassement,Platrerie

Daniel THOMASSIN



0676647510  
0383237242  
mrtpthomassin@hotmail.fr

96 rue jean jaures  
54820  
MARBACHE



ELECTRICITE GENERALE  
INSTALLATIONS TELEPHONIQUES  
MAINTENANCE ET POSE  
ECLAIRAGE PUBLIC



Tél. : 03 83 31 33 08  
Fax : 03 83 31 40 31  
e-mail : svt54@wanadoo.fr  
Portable : 06 89 87 24 97  
http://svt54-57.monsite.orange.fr

6 rue de Nomeny  
54610 MANONCOURT / SEILLE



FR Services

73 rue de l'hôtel de Ville  
54390 FROUARD  
Tél/Fax : 03.83.24.18.11  
Mail : frs@partego.fr

\* Prestations déductibles des impôts :  
**50% des sommes dépensées**

- \* Jardinage, tonte, taille de haies
- \* Ménage, repassage, vitres
- \* Préparations des repas
- \* Garde d'enfants de + de 3 ans
- \* Manutention
- \* Nettoyage extérieur
- \* Petit secrétariat
- \* Entretien de locaux et bureaux

Entreprise **BASTIEN Philippe** Lorraine Bois Bûche  
Exploitation forestière Bois de chauffage



52 rue Principale • 57590 MANHOUE  
tél. : 03 87 05 47 90 ou 03 87 05 47 55 • mob. : 06 86 26 65 67  
e-mail : contact@bastien-bois.fr

[www.bastien-bois.fr](http://www.bastien-bois.fr)

**MENUISERIE  
DUBOIS LIEUGAUT**

ZAC de la CROISETTE  
23 BIS RUE DE LA CROISETTE  
54210 SAINT NICOLAS DE PORT  
Tél : 03.83.45.21.48  
Portable : 06.80.72.72.51  
Email : mdl-xavier.dubois@orange.fr

**Salle d'exposition  
Visite sur RDV**

Fenêtres PVC, Alu et bois  
Portes de garage, volet roulant  
Fabrication escaliers, placards, portails  
Agencement intérieur  
Rénovation de bâtiment  
Bardage extérieur bois



**Ingénierie du Bâtiment**  
Etude de Conception et de Réalisation  
pour tous corps d'Etat

**Ingénierie VRD et Environnement**  
Maîtrise d'œuvre de projets urbains, réseaux  
Aménagements de ZAC, lotissements  
Etudes générales et réglementaires

2 rue des Compagnons ZAC Sébastopol – 57070 METZ  
Tél. 03.87.30.79.43 – Fax 03.87.18.55.15  
e-mail : contact.est@bea-ingenierie.com

# CUSTINES AUTO

## GARAGE

### véhicules neufs et occasions



**Réparations toutes marques - Mécanique  
Carrosserie - Prêt de véhicules**

Avenue du Général de Lattre de Tassigny  
54670 CUSTINES



**RENAULT**

**Tél. 03 83 49 38 75**

**Fax 03 83 49 98 06**

# Sommaire

# Le mot du Maire

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>P. 4</b>
<b>JEUNESSE</b>	<b>P. 5</b>
Groupe scolaire Pierre Miquel Relais Assistantes Maternelles TGP, Halte garderie, Piscines Conseil Municipal d'Enfants Animations	
<b>CULTURE</b>	<b>P. 11</b>
Exposition, Conférence Chorale, Théâtre Peinture	
<b>A L'HONNEUR</b>	<b>P. 13</b>
Maisons décorées Noces d'Or et Diamant Doyenne et Doyen Maisons fleuries Inauguration Espace Détente	
<b>ACTIONS MUNICIPALES</b>	<b>P. 18</b>
Délibérations du Conseil Municipal Finances	
<b>TRAVAUX</b>	<b>P. 21</b>
Voirie Assainissement Inauguration STEP Développement durable Urbanisme	
<b>SOCIAL</b>	<b>P. 27</b>
Le CCAS Voyage Seniors Croix-Rouge française Les Banques alimentaires Dépistage Cancer	
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>P. 32</b>
Naissances, mariages, décès Carte d'identité et passeport Nouveaux habitants	
<b>VIE PRATIQUE</b>	<b>P. 34</b>
Mairie Services Déchets et tri Recensement TV numérique terrestre Le Monoxyde de Carbone A savoir	
<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>P. 43</b>
<b>CALENDRIER MANIFESTATIONS</b>	<b>P. 59</b>

2012 fut une année riche en réalisations.

Parlons tout d'abord des travaux réalisés : l'assainissement, la voirie, etc...

Je vous remercie d'ailleurs pour votre patience durant ces longs mois de travaux.

Marbache aura subi, durant toute cette année 2012, un certain nombre de modifications qui vont changer nos habitudes.

La rue du Mercy est passée en sens unique et ses trottoirs ont été élargis afin d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La rue Jean Jaurès est enfin terminée avec ses trottoirs et sa piste cyclable.

Le stationnement, rue Clemenceau, est désormais bi-latéral, pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse et améliorer ainsi la sécurité dans le village, ce qui est une de nos priorités.

L'éclairage public, en direction de Belleville, a été prolongé jusqu'aux dernières maisons afin que celles-ci fassent partie intégrante du village et, encore une fois, pour une meilleure sécurité.

Ces changements, j'en suis fort conscient, vous ont obligés à modifier vos habitudes. Il est désormais impossible, pour certains d'entre vous, de vous garer à proximité de vos habitations ; d'autres, au contraire, en ont désormais la possibilité.

Le chemin que vous empruntez habituellement a changé.

Mais tout cela était devenu nécessaire et réclamé par beaucoup d'entre vous (sécurité, amélioration du stationnement...).

Tous ces problèmes sont récurrents dans nos communes et c'est pour cette raison que nous cherchons constamment des solutions.

Cela se fait quand nous en avons la possibilité ou bien à l'occasion d'autres travaux en cours.

Cette année également, d'autres travaux ont été entrepris, notamment la réalisation du terrain de boules dans la parc du château. L'ensemble du Conseil Municipal a voulu rendre hommage à notre regretté André GUERIN. En donnant son nom à cet espace qui lui tenait tellement à cœur, nous lui gardons une trace durable et méritée dans nos mémoires.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2013, que cette nouvelle année vous apporte à tous le bonheur, la santé et la prospérité.



Eric PAILLET

## Remerciement tout spécial

à Rolland PAILLET pour le prêt des articles, utilisés en pages de couverture, et écrits par son épouse Reine, dite la Reine, Correspondante à l'Est Républicain de 1972 à 1992, décédée le 28 juin 2012.

**Directeur de la Publication** : Eric PAILLET

**Conception, Réalisation, Mise en page** : Olivia FOUQUENVAL, Déléguée Commission Communication et Relations extérieures

**Crédit photos** : L. VISCONTI, O. FOUQUENVAL, C. HARREL

**Remerciements** aux Annonceurs, au Service administratif, à Laëtitia VISCONTI, et aux Associations marbichonnes pour cette édition 2012

**Impression** : PRIM SERVICE METZ

# Jeunesse

## Groupe Scolaire Pierre Miquel

### Ecole maternelle



#### Equipe enseignante et répartition :

Moyenne/Grande section :  
Melle LAURENT Corinne (Directrice)  
20 grands et 10 moyens  
Petite/Moyenne section :  
Mme NOISETTE Valérie (Adjointe)  
7 moyens et 24 petits  
**Total : 61 élèves**

#### Agents des Ecoles :

Mme BOTZ Martine  
Melle HENRY Laëtitia  
(remplacée par Mme VOJENIS Christelle)

Notre projet d'école, élaboré pour 3 ans, est dans sa dernière année, au cours de laquelle nous travaillons sur les contes et les musiques du monde et les différents graphismes.

Nous remercions l'association des Marbichoux pour toutes les manifestations qu'elle organise tout au long de l'année et qui, grâce aux bénéfices récoltés, nous a permis d'emmener les élèves au Parc de Sainte Croix afin d'observer les loups.

### Centres de loisirs :

#### Familles Rurales

- 29/10/2012 au 02/11/2012 (Vacances de la Toussaint)

#### Maison des Jeunes et de la Culture

- 05/11/2013 au 09/11/2013 (Stage Théâtre)
- 18/02/2013 au 22/02/2013 (Vacances d'hiver)
- 25/02/2013 au 08/03/2013 (Mini séjour neige) sous réserve
- 29/04/2013 au 03/05/2013 (Vacances de printemps)
- 08/07/2013 au 30/08/2013 (Vacances d'été)

### Ecole élémentaire

#### Equipe enseignante et répartition :

22 élèves CP : Mme BAUDROUX Sylvana  
(Directrice déchargée par Mme CUNIN le jeudi)  
21 élèves 15 CE1 & 6 CE2 : Mme BERNUSSOU Catherine  
25 élèves CE2 : Mme GRAVIER Véronique  
23 élèves CM1: Mme CUNIN Stéphanie  
& M. Jean-Michel CAYE  
20 élèves CM2 : M. GROSSE Frédéric  
(en remplacement de Mme LINTZ)  
**Total : 111 élèves**

Employée de Vie Scolaire : Melle LAFLEUR Julie



Site : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache/>

Les trois axes du projet d'école portent sur les liens entre TUIC et production d'écrits, sur les résolutions de problèmes et sur l'éducation au développement durable.

Au cours de l'année, les enseignants ont envisagé plusieurs projets :

- exploiter l'hôtel à insectes,
- planter dans le jardin de l'école,
- visiter la composterie,
- faire les vendanges à Lucey,
- participer aux concours de mathématiques Koala et Kangourou, aux spectacles de théâtre au T.G.P., au concours de poésie organisé par la médiathèque de Marbache, s'investir dans le projet école et cinéma où trois films seront vus au Concorde à Pont à Mousson et analysés en classe.

Pour cette année scolaire, les représentants de parents d'élèves sont Mesdames Collignon, Bentz, et Serenne (suppléante) et Messieurs Bertrand, Billon et Schmitt.



### Dates des vacances scolaires Académie Nancy/Metz

#### Zone A

#### Vacances de Noël

Fin des cours :  
samedi 22 décembre 2012  
Reprise des cours :  
lundi 7 janvier 2013

#### Vacances de printemps

Fin des cours :  
samedi 20 avril 2013  
Reprise des cours :  
lundi 6 mai 2013

#### Vacances d'hiver

Fin des cours :  
samedi 23 février 2013  
Reprise des cours :  
lundi 11 mars 2013

#### Vacances d'été

Fin des cours :  
samedi 6 juillet 2013  
Reprise des cours :  
Première semaine de septembre 2013

# Relais Assistantes Maternelles - Ram La Marelle

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, un service d'information et d'animation aux assistantes maternelles indépendantes fonctionne sur le Bassin de Pompey avec 5 antennes sur le territoire.

En ouvrant un Relais Assistantes Maternelles Intercommunal (RAM), la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a souhaité offrir un service d'information, de conseil, d'écoute et d'animation à destination des 330 assistantes maternelles agréées implantées sur le territoire et des familles des 13 communes du Bassin de Pompey.



Les assistantes maternelles proposent une offre d'accueil importante, complémentaire aux modes de garde collectifs existants (crèche familiale, crèche collective, halte-garderie).

## Qu'est-ce que le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal ?

Le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal est destiné aux Assistantes Maternelles indépendantes, aux candidates à l'agrément, aux parents et aux futurs parents qui emploient ou souhaitent recourir à une assistante maternelle agréée. Animé par une éducatrice de jeunes enfants de la Communauté de Communes, cet espace propose des temps d'animations, des accueils téléphoniques et des rendez vous.

## Un lieu d'information et de conseils

Les assistantes maternelles peuvent venir y rencontrer la responsable afin de demander conseil sur les sujets professionnels d'ordre pratique, statutaire, administratif ou relationnel. Les parents y trouvent une aide pour les démarches d'employeurs de l'assistante maternelle. Les futurs parents peuvent venir s'informer des différents modes de garde de la petite enfance et de la disponibilité des assistantes maternelles.

## Un espace d'animation et de formation

Il apporte un soutien aux assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier avec des temps de regroupements. Des ateliers ludiques (musique, activités manuelles, etc.) sont proposés par le RAM et constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis.

Ces temps de regroupements sont organisés tous les vendredis et jeudis matin de 9h00 à 11h00 sur les différentes antennes : Faulx, Frouard, Lay-Saint-Christophe, Liverdun et sur le site de Pompey. Un planning est disponible en contactant le RAM.

Des réunions d'information thématiques avec des intervenants extérieurs sont également programmées en soirée pour les assistantes maternelles.

Le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal est basé au sein de la Maison de la Petite Enfance à Pompey, rue des 4 éléments. Tél. 03 83 49 81 36  
[ngousse@bassinpompey.fr](mailto:ngousse@bassinpompey.fr)  
[shuot@bassinpompey.fr](mailto:shuot@bassinpompey.fr)

## Permanences téléphoniques :

- Le lundi et mardi de 14h00 à 17h30
- Le mercredi de 9h00 à 12h00

## Accueil du public sur rendez-vous, à Pompey

- Le mercredi, le vendredi après-midi et le mardi matin

## Ateliers ludiques de 9h00 à 11h00 (sur planning)

Sauf vacances scolaires : Pompey, Lay Saint Christophe, Frouard, Liverdun et Faulx

Et suite aux Ateliers ludiques, Accueil personnalisé, individuel de 11h00 à 12h00, sur rendez-vous.

**Matinées ludiques et accueil sur rendez-vous sur les antennes du territoire selon planning téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes :**  
[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

## Assistantes Maternelles à Marbache

### Mme BELLILI Linda

3, rue Clemenceau  
☎ 06.36.80.02.16

### Mme PIAT Brigitte

2, chemin du Noyer la Plume  
☎ 03.83.24.00.34

### Mme BOHL Bernadette

1, rue Clemenceau  
☎ 03.83.24.93.13

06.10.40.78.01

### Mme SCHMITT Laïla

7, clos des Blanches Vignes  
☎ 03.83.24.04.34

### Mlle CHOLOT Céline

99, rue Jean Jaurès  
☎ 03.83.24.80.34

06.31.75.49.68

06.11.17.04.62

### Mme SCHUSTER Charlene

7, place du 8 Mai 1945  
☎ 09.54.69.88.55

### Mme CLEMENT Michèle

5, clos de la Petite Chevreuse  
☎ 09.50.35.89.31

06.60.74.29.02

06.27.64.83.68

### Mme VOYEN Nathalie

5, impasse du Moulin  
☎ 03.83.24.57.89

### Mme DE JESUS Maria Isabel

13, rue Aristide Briand  
☎ 09.53.86.82.86

### Mme LOUIS Claudine

9, Faubourg Saint Nicolas  
☎ 06.72.62.57.86



### Accès des jeunes à la culture

Dans le cadre de sa compétence, « accès des jeunes à la culture » la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a mis en place, avec le Théâtre Gérard Philippe de Frouard, un partenariat novateur pour favoriser l'accès des publics scolaires aux spectacles *vivants*.



THEATRE GERARD PHILIPPE  
Action culturelle du Val de Lorraine  
Scène conventionnée pour les Arts de la Marionnette et les Formes Animées  
Avenue de la Libération BP3 54390 FROUARD  
03.83.49.29.34 - [www.tgpfrouard.fr](http://www.tgpfrouard.fr)  
[tgp@tgpfrouard.fr](mailto:tgp@tgpfrouard.fr) - [tgp-frouard.over-blog.com](http://tgp-frouard.over-blog.com)

### Halte-garderie intercommunale «l'île aux enfants»

La halte-garderie intercommunale «l'île aux Enfants», gérée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, est mise au service des habitants des 13 communes du Bassin de Pompey. Elle complète l'offre d'accueil régulier des enfants de la crèche familiale et de la crèche collective.

Elle accueille les enfants de deux mois à six ans. Elle permet aux familles du Bassin de Pompey de disposer de solutions de garde adaptées à leurs besoins de façon régulière, occasionnelle ou exceptionnelle.

Implanté à Custines, Liverdun et Marbache, le réseau de halte-garderies fonctionne avec des horaires d'ouverture complémentaires et propose 37 heures d'ouverture hebdomadaires.

**Pour tout renseignement, contactez le service Petite Enfance au 03 83 49 81 31  
ou l'île aux Enfants au 06 70 03 62 19**



### Les équipements sportifs

Depuis le 1er janvier 2010, la Communauté de Communes est en charge de la compétence « équipements sportifs », ce qui comprend : la construction, l'exploitation et la gestion des piscines et des Complexes Sportifs Évolutifs Couverts (COSEC).

Sont d'intérêt communautaire, les équipements suivants :

- La Piscine de Champigneulles,
- La Piscine de Pompey,
- Les trois COSEC de Frouard, Liverdun et Custines.



**Piscines intercommunales du Bassin de Pompey**  
**Piscine Charles Kaufmann**  
Rue des Talintés-54250 CHAMPIGNEULLES  
Tél : 03 83 34 23 47-Fax : 03 83 31 27 49  
[piscine.champigneulles@bassinpompey.fr](mailto:piscine.champigneulles@bassinpompey.fr)

**Piscine « Nautic Plus »**  
Avenue Gambetta-54340 POMPEY  
Tél : 03 83 49 15 34-Fax : 03 83 49 15 86  
[piscine.nautic.plus@bassinpompey.fr](mailto:piscine.nautic.plus@bassinpompey.fr)

La Communauté de Communes prend en charge le transport des élèves des classes maternelles et élémentaires vers les équipements sportifs d'intérêt communautaire en période scolaire et le transport des enfants en centre de loisirs sur le bassin pendant les vacances scolaires.

## Conseil Municipal d'Enfants 2011/2012



Espace de partages, de rencontres, de débats, de propositions et de construction de projets, le Conseil Municipal d'Enfants (CME) permet aux jeunes d'être acteurs de leur environnement, de participer concrètement à la vie locale dans le respect de la diversité de chacun et des règles de fonctionnement de la démocratie.

- Elections du Conseil Municipal d'Enfants en novembre 2011.
- Collecte de denrées alimentaires, de vêtements et de produits d'hygiène pour le CCAS.
- Nomination de la place près de la pharmacie : « Parking de la Bonne Pêche ».
- Cérémonie de l'armistice de 1918 le 11 novembre. Le Maire et le Maire des enfants lisent le discours, les membres du CME, donnent les noms des personnes Mortes pour la France.
- Rencontre intergénérationnelle de décembre avec le Club de Seniors : partage de la bûche de Noël, poésies, chants, danses....
- Participation à la cérémonie des vœux du Maire, à la Galette municipale, à la remise des prix pour Maisons décorées et fleuries, à l'hommage à la Doyenne et au Doyen, à la célébration des Noces d'Or et Diamant...
- Commémoration du 8 mai 1945. Le petit maire a lu un discours. Les conseillers ont rendu hommage aux Enfants de Marbache morts pour la France.
- Recherches historiques sur l'origine des noms de rues de Marbache.
- Course d'orientation inter CME du Bassin de Pompey à BAD le mercredi 13 juin 2012.





# Conseil Municipal d'Enfants

## Elections 2012/2013

Les élèves de CM1 et CM2 ont procédé à l'élection de leur nouveau Conseil Municipal d'Enfants (CME) le jeudi 25 octobre 2012.

L'élection de **9 membres** a eu lieu le matin à l'Ecole Elémentaire et l'installation du CME (élection du Maire et de ses 3 Adjoints) s'est tenue le vendredi 26 octobre à 15h dans la Salle des Fêtes de la Mairie devant une assemblée d'élèves, de leurs enseignants, de parents, de Présidents d'Associations et d'Élus de la Municipalité.



**Eline VAN VYVE a été élue Maire**  
**Maxence DRIE : 1<sup>er</sup> Adjoint**  
**Louis SCHMITT : 2<sup>ème</sup> Adjoint**  
**Aloona GODARD : 3<sup>ème</sup> Adjoint**

**Ont été élus Conseillers :**

**Maxime BONNET**  
**Lucie DOYOTTE**  
**Anna POPIEUL**  
**Arthur POIRSON**  
**Océane KEISER**



Les membres du nouveau conseil se réuniront régulièrement, encadrés par Olivia Fouquenal, Ginette Pavési, Pierrette Robin et Frédéric Muller pour exprimer leurs idées. Ces jeunes élus ont ainsi l'opportunité de s'impliquer dans la vie locale en élaborant des projets au cours de réunions de travail et en les menant à bien.



**Eline VAN VYVE**, installée dans ses fonctions de jeune Maire, a déclaré :

« Je suis contente d'avoir été élue Maire du Conseil Municipal d'enfants. Je remercie tous mes camarades qui peuvent compter sur moi pour être leur représentante et pour que certaines de nos idées soient réalisées. Avec mes collègues, les autres élus, nous allons former une équipe efficace qui va travailler dans la bonne entente et dans l'intérêt de notre village. J'aimerais faire de Marbach un petit paradis propre et présentable. »



Après les applaudissements et les photographies d'usage, les nouveaux jeunes élus ont rejoint l'assistance au pot de l'amitié offert par la Municipalité.

## L'Animation à Marbache

Depuis plusieurs années, la Municipalité et la MJC mettent en place avec l'aide de leur équipe respective, plusieurs projets d'animation pour les enfants et les adultes. Ainsi, des centres de loisirs, des chantiers jeunes, des mercredis récréatifs, un club informatique, un foyer pour les ados et d'autres manifestations ponctuelles ont été créés et mis en place.



### Les centres de loisirs

Organisés pendant les vacances de Noël, de février, d'avril et d'été, ils permettent aux enfants de s'amuser, de se rencontrer, de s'évader et de découvrir des choses et des lieux inconnus. Ainsi cette année, ils ont pu s'adonner aux joies des arts scéniques (danse, chant, cirque, théâtre), mettre en œuvre leur talent artistique lors de nombreuses activités manuelles, découvrir des sports originaux (flag, soule, ultimate), visiter des lieux culturels et des parcs de loisirs de la région, faire du camping, ...etc. Entre 15 et 40 enfants sont encadrés par une équipe dynamique d'animateurs.

### Les mercredis récréatifs

Tous les mercredis après-midi, la MJC est ouverte aux enfants de Marbache et des environs pour leur proposer des activités ludiques et amusantes. Tout comme lors des centres de loisirs, des activités manuelles, des jeux et du sport leur sont proposés. Certaines sorties proposées par l'Union Locale des MJC sont également organisées.



### Le Club informatique

Chaque mardi et vendredi, deux groupes d'adultes ont rendez-vous à la médiathèque pour prendre des cours d'informatique. Tout est mis en place pour leur permettre d'en comprendre les bases et de se familiariser avec cet outil indispensable aujourd'hui : l'ordinateur. Le contenu des cours est décidé collégalement entre les membres et l'animateur. Architecture de l'ordinateur, bureautique et internet, tout y passe ! L'un des groupes est constitué de débutants n'ayant jamais ou presque touché un ordinateur, l'autre, de personnes ayant déjà acquis les bases.



### Le Foyer jeunes

Les samedis après-midi, la MJC est ouverte aux ados de Marbache. Du matériel est mis à disposition (baby-foot, table de ping-pong, jeu de fléchette...etc.). Des animations et des sorties sont aussi proposées.



**Pour plus d'informations, contactez Frédéric :**

06 33 13 08 22

09 51 32 52 02

animationmarbache@gmail.com

Facebook : Animations Marbache

## CULTURE

### Exposition sur « Les Zones Humides à Préserver » par le Club Nature de la MJC en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Lorraine du 6 au 25 mars 2012 au Groupe Scolaire Pierre Miquel



Les classes des écoles de Marbache ont pu profiter pendant quelques jours de l'exposition mise à disposition par le PNRL (Parc naturel Régional de Lorraine). Ce superbe outil pédagogique a été installé au préau de l'école, avec l'efficace participation des bénévoles du Club Nature de la MJC du village. Ils ont activement œuvré au montage de cette grande exposition. Cette équipe investie a reçu une formation par le PNRL afin d'assurer une permanence sur place et donner aux visiteurs des compléments d'informations.



Les scolaires ont ainsi bénéficié de la richesse des connaissances des membres du club nature et ont pu tester leurs compétences sur les zones humides à travers divers maquettes et jeux ludiques. Lors de leur visite, les élèves ont reçu un livret de travail leur permettant de travailler ensuite les sciences en classe.

Le public a également pu visiter ce site durant deux journées, et découvrir les zones humides présentes en Lorraine : étangs, mares, ornières, ruisseaux...



### Conférence Diaporama sur « Les Papillons de jour de Lorraine et d'Alsace » de Stéphane Wittshum organisée par le Club Nature de la MJC le vendredi 9 mars dans la Salle des Fêtes de la Mairie

Stéphane Wittshum, invité par le club nature de la MJC de Marbache a animé une soirée conférence sur le thème des papillons de Lorraine et d'Alsace. Stéphane est bien connu des Marbichons proches de la nature car il est déjà venu à plusieurs reprises échanger avec les villageois. Ses superbes images sont souvent exposées lors des manifestations du club nature ou encore sur le parcours de la randonnée la Marbichonne. Au cours de cette soirée, il a présenté et dédicacé au public son dernier ouvrage paru en février : Guide complet des Papillons de jour de Lorraine et d'Alsace.



Il a réalisé ce livre avec Jean-Yves Nogret, où sont représentées à travers 635 photos 115 espèces de Papillons de jour + 32 autres espèces. Ce livre contient des anecdotes sur la vie des papillons et permet l'identification des espèces.

Le public, en comité restreint, s'est montré très réceptif au diaporama qui leur était diffusé, permettant des échanges et partages d'expérience enrichissants et constructifs.

## Concert de Chœur d'Hommes

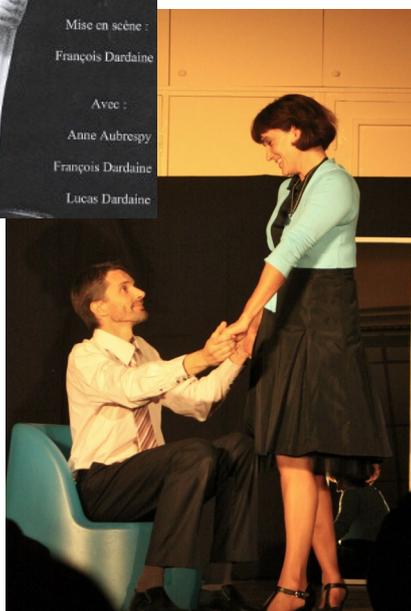
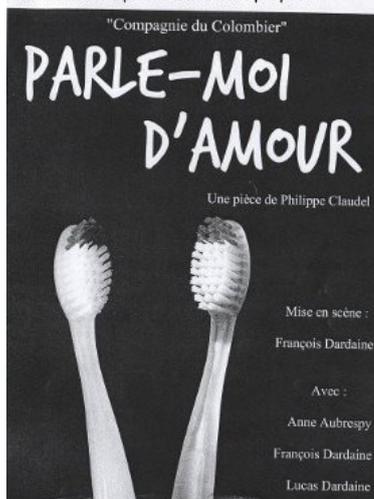
La MJC de Marbache a convié le Chœur d'Hommes de Nancy le dimanche 21 octobre pour un concert au cours duquel ils ont proposé des extraits de leur répertoire éclectique, allant de la musique sacrée des liturgies catholique romaine et orthodoxe russe, aux chants du monde profanes ou traditionnels, musiques de film, negro spirituals, chansons françaises.

Le public s'est déplacé timidement, compte tenu du magnifique temps du week-end. Toutefois, les spectateurs ont été conquis par la qualité de leur prestation. A l'issue du concert, les chanteurs ont pu proposer à la vente leur album.

Ce chœur est composé d'adultes, qui pour la majorité d'entre eux a appartenu à la manécanterie des "Petits Chanteurs de Nancy", filiale des Petits Chanteurs à la Croix de Bois. Créée en 1993, le Chœur d'Hommes accompagnait la manécanterie dans ses concerts et a pris son autonomie en juin 2003. Son premier concert s'est tenu lors du festival international de chant choral de Nancy et depuis, il donne régulièrement des concerts dans l'agglomération de Nancy et en Lorraine.



La Médiathèque de Marbache propose :



## Théâtre "Parle moi d'amour" façon règlement de comptes

Salle comble à Marbache le samedi 20 octobre pour la représentation de la pièce "parle moi d'amour" interprétée par la troupe Le Colombier de Clémery. Dès leur arrivée, les spectateurs sont plongés dans l'ambiance dominante de la soirée, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre ! La pièce à peine débutée que le public se trouve voyeur d'une scène de vie d'un couple marié depuis une vingtaine d'années, qui tourne très vite à la dispute. Mauvaise foi, grossièreté, et règlement de compte en tout genre. Tout y passe, belle-famille, infidélité, éducation des enfants, carrières professionnelles... le grand lavage de linge sale sur fond d'amour ! Pendant que les comédiens se toisent et que leurs propos dégénèrent, le public assiste amusé à l'ampleur de la situation et enchaîne les éclats de rire. Une belle soirée proposée par l'association Marbache Lecture, qui a permis aux Marbichons de découvrir sur scène ces talentueux comédiens, dont l'interprète principale, Anne Aubrespy qui réside au village.

## Exposition : « Les Peintres de Marbache » organisée par l'association Marbache Loisirs



**EXPOSITION**  
"Les peintres **MARBICHONS**"  
**17 et 18 novembre 2012**  
**MARBACHE - salle de la mairie**



Les artistes Marbichons sortent leurs toiles

L'atelier M.L Pictural a convié les peintres Marbichons à s'exposer en mairie le samedi 17 et dimanche 18 novembre. Sur un certain nombre d'artistes contactés, seize ont répondu présent à ce salon 2012 des PEINTRES "MARBICHONS". Ils sont résidents à Marbache et leurs œuvres témoignent de la grande richesse picturale et artistique de la commune. On a pu retrouver les œuvres de Martin XY créateur du mouvement "momotiste 1980", qui a reçu la palme d'or de l'académie Léonard de Vinci à Rome. Egalement à l'honneur, les toiles de Niklaus, graphiste expressionniste. Les œuvres de Jean Schweitzer, Martine Schmitt, Annie Berg, Danielle Boutry, Denise Collinet, Marie Claire Finance, Pascale Rhodain, Brigitte Thomann-Harmand. Ont été également exposées les créations réalisées par les membres de l'atelier : Laïla Schmitt, Evelyne Becker, Odile Paillet, Corinne Schmitt-Pavesi, Rolande Schmitt, Ginette Schweitzer.



Au total, plus de 100 toiles ont été dévoilées au public durant deux jours. Comme le soulignait en plaisantant Jean Schweitzer, qui anime l'atelier de peinture du village, « la parité n'est guère d'actualité : 3 hommes exposent aux côtés de quelques 13 femmes ! »

A l'occasion du vernissage, une soixantaine de personnes a découvert des tableaux variés de par les sujets, les couleurs, mais aussi les techniques utilisées : aquarelle, huile, pastel, acrylique...

A l'issue de ce week-end, quelques toiles ont été vendues. Cette exposition ne sera pas pérenne, mais a permis, deux jours durant, de mettre à l'honneur les artistes peintres du village.

Martin XY, présent au vernissage, a présenté deux toiles figuratives et contemporaines, "voyage entre deux siècles n° 1" et "voyage entre deux siècles n° 2", œuvres peintes le 1er novembre pour cette occasion. Ces tableaux en acrylique ont été offerts par l'artiste à la mairie de Marbache.



Pour la petite histoire, il y a 30 ans, jour pour jour, Martin XY était intervenu dans cette même salle, lors d'une exposition de peinture, et c'est là qu'il a rencontré son épouse Laurence (native du village). D'ailleurs, très attaché à Marbache, le couple s'y est installé depuis quelques années.

Au quotidien, il est engagé dans l'action sociale, il intervient régulièrement pour partager et enseigner la culture occidentale. Artiste multi-facettes, il est sculpteur, auteur compositeur interprète, créateur du momotisme. A ce jour, il a réalisé plus de 1 800 toiles, et une centaine de sculptures.

On retrouve à son actif également plusieurs albums vinyles entre 1985 et 1992, mais aussi deux ouvrages : recueil de poèmes "Flash Bleu", et un album d'éveil scolaire "Lorraine Couleur". Il participe à de nombreuses expositions nationales et internationales depuis 1968, mais aussi des émissions radio-TV.

Ses principales récompenses : Palmes d'Or de l'Académie Léonard de Vinci à Rome (1984). Médaille de Bronze de l'Ecole Supérieure de Culture Française Contemporaine à Paris (1985). Who's who in international art présente dans son édition de 1986 la première biographie artistique de Martin-XY. Grand Prix de France des Arts Plastiques - Prix de la Sélection Nationale (1987). Académie Européenne Littéraire et Artistique - Grand Prix du Jury (1992). La discographie du rock français (musea) présente dans son édition de 1994 la première biographie musicale de Martin-XY...

Il est possible de visiter ses œuvres en exposition permanente au Musée d'Art et d'Histoire 25, rue Gouvion St Cyr à Toul.



## **Maisons Décorées 2011**

### **MENTION SPECIALE :**

M. et Mme MERGER Pascal  
M. BELARDI Marc/Mme DE CASTRO Sandrine  
Mme CLEMENT Michèle

### **PREMIER PRIX :**

M. et Mme JACQUEMIN Laurent  
M. et Mme GARCIA-MORA Jean-Louis  
M. DUPLAN François et Mme PEROT Francine  
M. et Mme DIHO Maurice  
M. TOUSSAINT Philippe/Mme TROTOT Denise  
M. et Mme HUBERT Gérard  
M. et Mme KLUT Jean-Louis  
M. et Mme MEYER Denis  
M. et Mme RONCARI Jean-Paul  
M. et Mme THIEBAUT Dominique  
M. et Mme MICLO Christophe

### **DEUXIEME PRIX :**

M. et Mme PINOLI Olivier  
M. ROBIN Cédric/Mlle POPIEUL Fanny  
M. et Mme SCHMITT Claude  
M. et Mme PAOLLILO Michel

M. et Mme PRUDHOMME Régis  
M. et Mme PARMENTIER Jean-Luc  
M. et Mme ROCH Jérôme  
M. et Mme MASSENHOVE Edouard  
M. AROLLI Roméo/Mlle BRONNER Muriel  
M. et Mme MARTIN Gabriel  
M. et Mme PAVESI Laurent

### **TROISIEME PRIX :**

M. et Mme KREMER Daniel  
M. et Mme ALCOVERRO Joël  
M. et Mme NEVEU Jean Marc  
M. et Mme BRUNO Henri  
M. et Mme MASSENHOVE Edouariame  
M. et Mme DUBOIS Paul  
M. et Mme ALTMANN Francis  
M. et Mme SCHMITT Patrick  
Madame SCHMITT Rolande  
M. et Mme PINOLI Jean-Marie  
M. et Mme ANTOINE Pascal  
M. et Mme TAINGLAND Bernard



**N'oubliez pas de vous inscrire à l'accueil de la Mairie ou par courriel au [rdc.marbache@orange.fr](mailto:rdc.marbache@orange.fr) du 1er au 15 novembre 2013 pour participer au concours des Maisons Décorées.**

## Noces d'Or et de Diamant



La Municipalité a mis à l'honneur les couples de Marbache qui fêtaient au cours de cette année 2012 leurs 50 et 60 années de mariage. En Or, Madame et Monsieur Giovanni CRISPAZTU qui se sont mariés à Fordongiannus (Italie) le 30 août 1962 ; Madame et Monsieur André GROSSE qui se sont unis à Nancy le 10 mars 1962. En Diamant, Madame et Monsieur Paul BARBIER qui se sont mariés le 7 juin 1952 à Nancy et Madame et Monsieur Jean-Marie MORESI qui se sont unis à Reims le 27 septembre 1952. A l'occasion de cette cérémonie, il a été rendu hommage à la doyenne, Madame CLAUDE Alice, âgée de 93 ans et au doyen, Monsieur EISLER Otto, âgé de 95 ans.

### Notre Doyenne



Madame Alice MILLERY  
épouse CLAUDE  
est née à Viterne  
le 25 octobre 1919.  
Elle a épousé Paul Claude  
le 27 avril 1943 à Viterne.  
Le couple a eu 3 enfants :  
Anne-Marie née en 1944  
Michel né en 1948  
Jeannine née en 1953  
La famille Claude s'est installée dans  
notre commune  
le 20 novembre 1957  
au 43 rue Clemenceau.

### Notre Doyen



Monsieur Otto Ignatz EISLER  
est né le 07 juillet 1917  
à Vienne en Autriche.  
Il a pris la nationalité française  
le 31 octobre 1949.  
Il est père de 5 enfants : Mireille née  
en 1944, Denise née en 1948, Mo-  
nique née en 1951, Henri né en 1952  
et Huguette née en 1955.  
Il a épousé Solange Wernert  
le 8 juin 1965 à Paris.  
La famille Eisler s'est installée  
dans notre commune  
le 25 novembre 1972.

## Maisons Fleuries 2012



Cette année, la commission Fêtes et Cérémonies a décidé de demander aux habitants qui le souhaitent de s'inscrire au préalable afin de participer au concours des maisons fleuries. Cette nouveauté a donc permis au jury de s'attarder avec plaisir sur les réalisations des candidats. Ils sont 9 foyers à s'être manifestés en mairie et à avoir reçu une récompense fleurie bien évidemment !

Sans classement particulier, les efforts ornementaux de Mesdames Monique Fiorini, Ginette Titry et Jacqueline Guérin et Messieurs et Mesdames Louis Maxant, Gabriel Martin, André Grosse, Michel Hecht, Yvon Thivet et Charles Chaudoye ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie en mairie.

Monsieur le Maire a profité de cette rencontre non seulement pour féliciter les lauréats, mais surtout pour témoigner sa reconnaissance face aux efforts de chacun, et rappeler l'importance attachée à l'embellissement du village .

**Les prochaines inscriptions pour participer au concours des Maisons Fleuries auront lieu du 1er au 15 juin 2013 à l'accueil de la Mairie ou par courriel au [rdc.marbache@orange.fr](mailto:rdc.marbache@orange.fr)**



# Inauguration de l'Espace Détente André GUERIN

Le 8 novembre 2012, a eu lieu l'inauguration du nouveau terrain de boules dans le parc du château. Cet espace est dédié à André Guerin, Président du Club des Seniors Marbichons, disparu le 29 février dernier.

Au cours de son discours, Monsieur le Maire Eric Paillet a précisé : "il nous a paru évident de lui rendre cet hommage municipal pour saluer son action dans le bénévolat marbichon. Le Conseil Municipal et le Club des Seniors ont souhaité donner son nom à cet espace qui lui tenait tant à cœur" .



Beaucoup d'émotions durant cet hommage, les enfants de Dédé et ses petits-enfants ont apporté leur témoignage. Ses proches, Monsieur Mailfert Président de la Fédération des Retraités et Personnes Agées de Meurthe et Moselle ainsi que René Thouvenel, Président du Club des Seniors qui lui a succédé, ont également témoigné de leur sympathie, de leur amitié et reconnaissance pour le fort engagement d'André.

De nombreux proches étaient présents pour découvrir la plaque qui a été érigée en son nom, dévoilée par Charles Guérin son petit-fils.



**ACTIONS MUNICIPALES**  
**LES DELIBERATIONS LES PLUS IMPORTANTES PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

**AU FIL DES CONSEILS...**

**7 MARS 2012**

*FINANCES :*

- "Commune" compte administratif et compte de gestion 2011,
- "Services Eaux" compte administratif et compte de gestion 2011,
- "Service Assainissement" compte administratif et compte de gestion 2011.

*DOMAINE ET PATRIMOINE :*

- Office National des Forêts : martelage état d'assiette 2012.
- Location du logement 60 rue Clemenceau.

*ASSOCIATIONS :*

- Convention d'attribution et d'utilisation des subventions à Familles Rurales,
- Convention d'attribution et d'utilisation des subventions à la Maison des Jeunes et de la Culture.

**5 AVRIL 2012**

*FINANCES :*

- Fiscalité brute locale - vote des taux -,
- Vote des subventions aux associations, aux écoles et aux organismes extérieurs,
- « Commune » affectation du résultat de l'année 2011 et budget primitif 2012,
- « Commune » « Service Eaux » affectation du résultat d'exploitation 2011 et budget primitif 2012,
- « Service Assainissement » affectation du résultat de l'année 2011 et budget primitif 2012.

*ASSOCIATIONS :*

- Brocante du 14 juillet 2012 - exonération à titre exceptionnel des droits de place.

*ASSAINISSEMENT :*

- Avenant au marché de travaux programme voirie : aménagement RD 657 – 2<sup>ème</sup> phase et réseaux assainissement,
- Opération réseaux assainissement 3<sup>ème</sup> phase secteur Aristide Briand - route de Millery le long du Rupt – secteur RD 657 côté Belleville.

**20 JUIN 2012**

*SERVICE EAU :*

- Approbation du rapport de l'eau du délégataire année 2011,
- Rapport annuel 2011 du Maire sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement,
- Etablissements Publics de Coopération Intercommunale Bassin de Pompey – création d'une Société Publique d'Aménagement et d'Equipement du Bassin de Pompey.

*RESEAU CABLE :*

- Avenant dans le cadre de la délégation de service public pour la reconduction d'une année du service Numéricâble.

*RESSOURCES HUMAINES :*

- Création de poste "d'Attaché" filière administrative.

.../...

*VOIRIE :*

Dénomination d'une place publique sise entre le 143 bis et 145 bis rue Jean Jaurès – RD 657 "Parking de la Bonne Pêche – CME 2012",

Dénomination d'une place publique "Parc du Centre Socioculturel" 3 voie de Liverdun "Espace Détente André Guerin, Président du Club des Seniors Marbichons 1998 – 2012".

**26 SEPTEMBRE 2012**

*ASSAINISSEMENT :*

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement : approbation du rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement et du rapport d'activité pour l'année 2011,

Convention établissant les modalités d'exercice de la compétence :

"Assainissement Collectif" par le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Bassin de Pompey sur la commune de Marbache dans le cadre du fonctionnement de la station d'épuration,

Instauration de la "Participation pour le Fonctionnement de l'Assainissement Collectif" (PFAC).

*URBANISME :*

Signature de l'avenant de transfert de concession conclue avec "Bouygues Telecom" au profit de "France Pylônes Services",

Bassin de Pompey/communes - convention de mise à disposition avec les communes des services instructeurs des droits des sols – pour l'application de la réglementation « incendie »,

Département de Meurthe et Moselle : demande de subventions programme 2013 dotation communale d'investissement pour les travaux de voirie RD 657 et rue du Mercy,

Département de Meurthe et Moselle : demande de dotation de solidarité 2012 pour l'aménagement du centre socio culturel et l'acquisition de matériel.

**28 NOVEMBRE 2012**

*BASSIN DE POMPEY :*

Approbation du rapport d'activité 2011,

(consultable et téléchargeable en ligne à l'adresse <http://www.bassinpompey.fr>),

Extension des compétences communautaires - Modification statutaire - ,

Demande de fonds de concours au titre des dépenses - Mise en accessibilité des bâtiments communaux -.

*SERVICE ASSAINISSEMENT :*

Règlement d'assainissement et ses annexes au 1<sup>er</sup> avril 2013. Ce document ainsi que les imprimés de demandes de branchement et de déversement sont consultables et téléchargeables sur le site de de la Mairie : [www.marbache.fr](http://www.marbache.fr)

*OFFICE NATIONAL DES FORETS :*

Martelage - Etat d'assiette 2013.

*CONSEIL GENERAL :*

Approbation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

*DIVERS :*

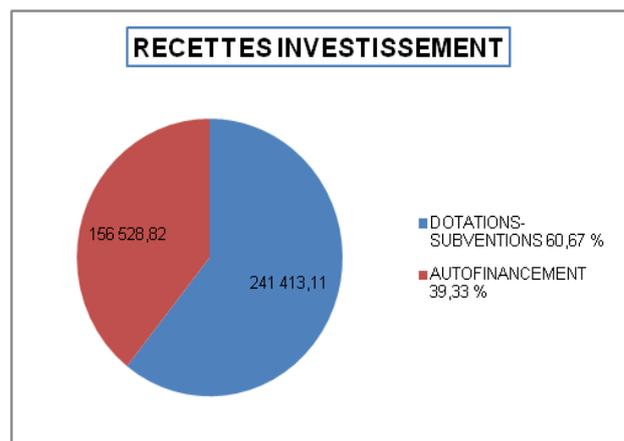
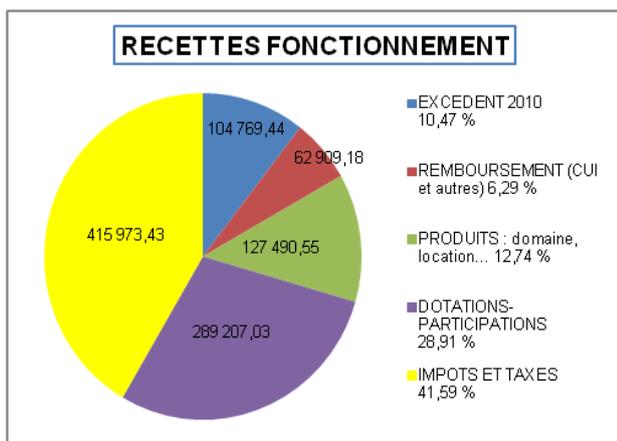
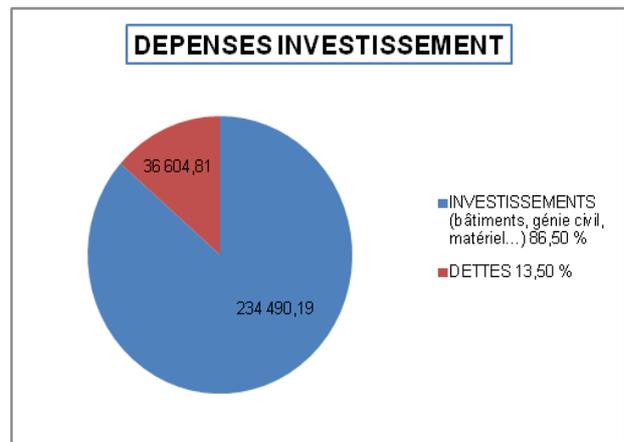
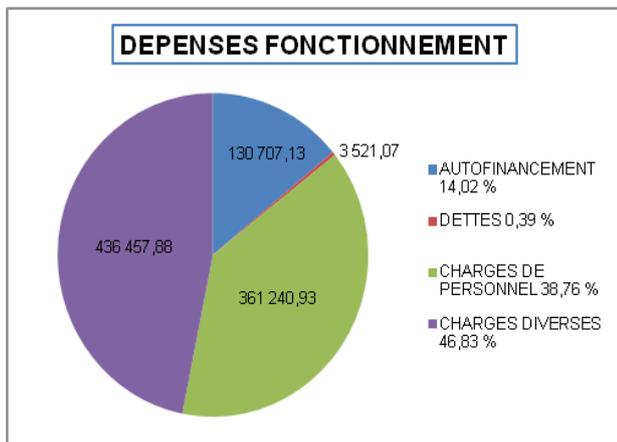
Attribution colis de fin d'année ou bon d'achat au choix des bénéficiaires pour l'année 2013,

Recensement population 2013,

FAMILLES RURALES - Subvention complémentaire de 8 000 € pour l'année 2012.

# FINANCES

## COMPTE DE RESULTATS « COMMUNE » ANNEE 2011



### PREVISIONS 2012 : Service « Général et Assainissement »

Lors du conseil du 29 mars 2012, le budget général de la « Commune » a été approuvé en fonctionnement pour 901 800 € et en investissement pour 411 500 € afin de financer des projets de voirie, de bâtiments, de génie civil et d'équipement.

Le budget « Assainissement » s'est équilibré en dépenses et recettes pour un global de 1 962 000 € dont 1 605 700 € à destination des investissements, pour financer les programmes d'extension et de création de réseaux d'eaux usées.

L'encours de la dette de la collectivité au 1er janvier 2012 est de l'ordre de 149 000 € pour se solder à hauteur de 50 % dans les 2 ans.

## Voirie

### RD 657 – Entrée Ville, rue Jean Jaurès

Dans le cadre de sa compétence voirie, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a poursuivi en 2012 les travaux d'aménagement de la **RD 657** dite rue Jean Jaurès de l'entrée de ville jusqu'au Chemin de Chevreuse.

Le coût global de l'opération est de l'ordre de 985 700 €<sup>TTC</sup> dont 198 900 €<sup>TTC</sup> à la charge de la commune.

Cependant, la réfection de la couche de roulement de la route départementale 657 n'a pas été retenue dans la programmation routière du département de Meurthe-et-Moselle pour 2013.



**RD 657 Rue Jean Jaurès**

### Sécurité Routière

Afin de ne pas mettre en danger les piétons et les cyclistes, il est rappelé aux habitants de ne pas stationner leurs véhicules sur la piste cyclable et sur les trottoirs.



### Réfection du Petit Pont rue Aristide Briand

Dans le cadre de l'entretien des ouvrages d'art, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a réalisé des travaux de réfection du Pont pour un montant de 79 730,00 €<sup>TTC</sup>.



### Voirie Chemin de la Taye

Dans le cadre des travaux de voirie d'intérêts communautaires, le Bassin de Pompey a réalisé la réfection du **Chemin de la Taye** pour un montant de 95 600 €<sup>TTC</sup>, et la sécurisation de l'entrée de ville **Route de Millery** pour 50 700 €<sup>TTC</sup>.



Dans le cadre de la sécurité aux abords du groupe scolaire, des travaux ont été réalisés **Rue du Mercy** pour une dépense globale de 192 000 €<sup>TTC</sup>, dont 10 500 €<sup>TTC</sup> à la charge de la commune. Afin de renforcer la sécurité des piétons et des cycles dans ce secteur, la limitation de vitesse a été portée à 30 km/h Rue Aristide Briand – Rue du Mercy.

### Sécurité



### Bâtiments

Dans le cadre de la mise en "accessibilité pour tous", des aménagements (accès bâtiments et aux cabinets de toilette) ont été réalisés pour un montant de 45 190,40 €<sup>TTC</sup> au Groupe Scolaire, à la MJC et au Centre Socio Culturel.



## Assainissement

En 2012, la troisième tranche d'investissement sur les réseaux a été réalisée le long du Rupt, Rue Aristide Briand, Rue Jean Jaurès (côté Belleville) et Route de Millery pour un montant global de 749 000 €<sup>HT</sup>.



**Rue Aristide Briand**



Création d'un déversoir d'orage rue A. Briand et d'un poste de refoulement "Parking de la Bonne Pêche".



**Rue Aristide Briand**



**Le long du Rupt canalisé (arrière Groupe Scolaire)**



**Le long du Rupt (devant les ateliers municipaux)**



# Développement durable

## Assainissement

### Raccordement aux égouts : obligation des propriétaires

La station d'épuration (STEP) Marbache-Belleville est en service depuis le 17 septembre 2012. Des travaux de création, d'extension, d'amélioration et de réhabilitation des réseaux de collectes contribuant à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau ont été réalisés sur la commune entre 2010 et 2012 pour un montant de 1 730 000 €<sup>HT</sup>.

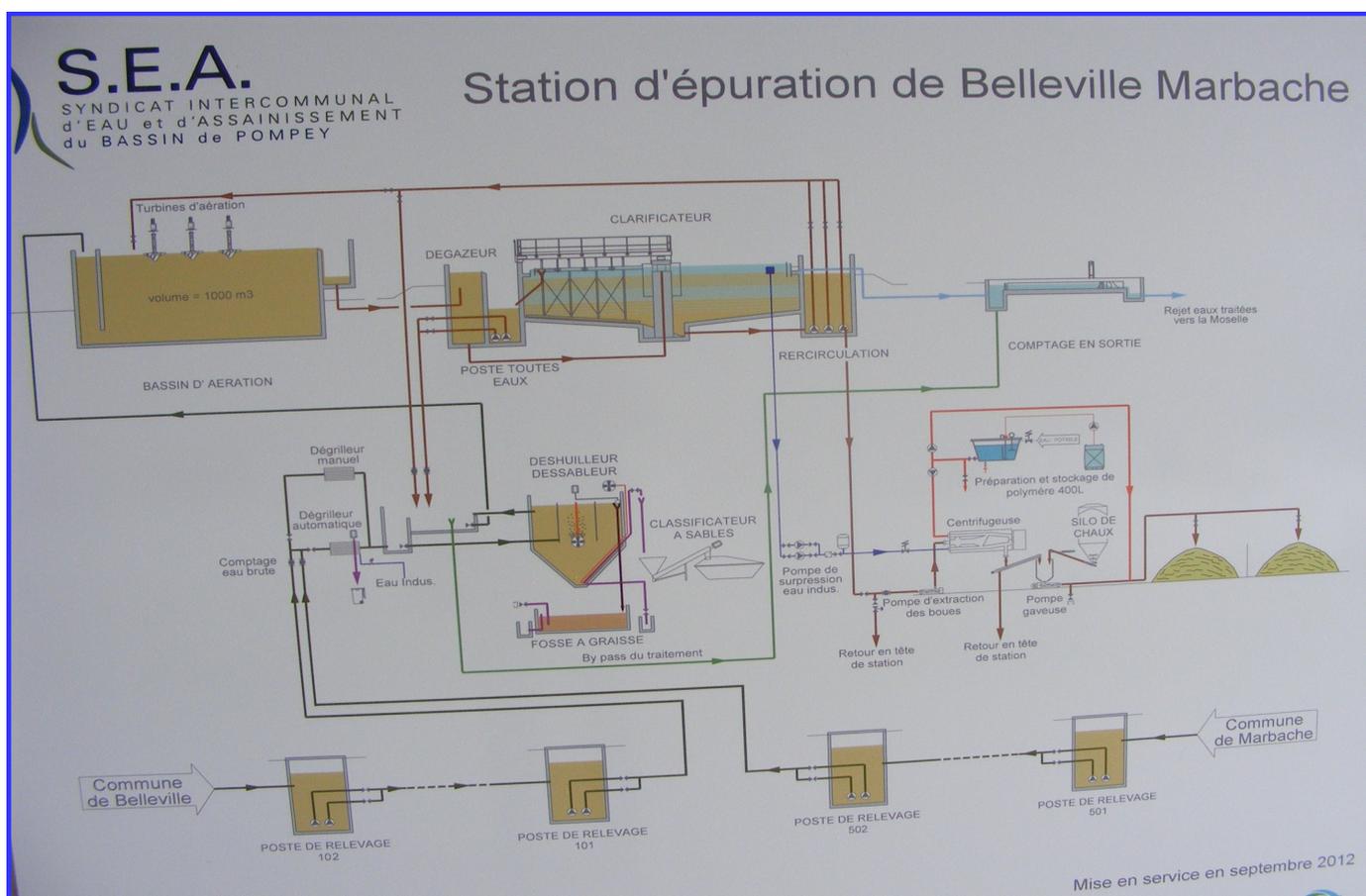
Pour les habitations desservies par les réseaux d'eaux usées, le code de la santé publique prévoit l'obligation de raccordement en direct à l'égout (sans fosse septique) à compter de la mise en service des réseaux et de la STEP.

### RAPPEL :

Pour les propriétaires qui ont déjà réalisé les travaux de raccordement et de déconnexion, il leur est demandé de déposer au secrétariat leurs justificatifs comme les factures d'achats de fournitures et/ou de travaux, de vidange de fosse...).

Pour ceux qui n'ont pas encore réalisé ces travaux, le service administratif et les élus se tiennent à leur disposition pour mener à bien ces travaux de déconnexion et de raccordement (qui reste à la charge de chacun d'entre eux).

Le "Règlement d'Assainissement" est consultable en Mairie et sur le site : [www.marbache.fr](http://www.marbache.fr)



# STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE DE BELLEVILLE ET MARBACHE INAUGUREE LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2012





## Sensibilisation des usagers Réseau Assainissement Collectif

### Information importante

## ATTENTION A L'UTILISATION DES LINGETTES !! Un fléau pour les installations d'assainissement

Le système épuratoire de Belleville et Marbache fonctionne depuis le 17 septembre 2012. Pour éviter le dysfonctionnement des réseaux et des pompes de refoulement de la STEP lié à l'arrivée de déchets solides, comme les lingettes, couches, produits hygiéniques et autres... il faut respecter quelques consignes.

Les lingettes nettoyantes et autres font partie du quotidien de nombreux citoyens et ce n'est pas sans conséquence sur le réseau d'assainissement et sur l'environnement.

Leur composition non biodégradable et leur texture très résistante ne sont pas appropriées à un rejet dans le réseau d'assainissement.

**Il ne faut pas se fier aux mentions "biodégradables" ou "jetables dans les WC" figurant sur certains emballages.** Les conditions requises dépendent de la quantité utilisée et de la configuration de l'installation privée.

Les lingettes sont considérées comme déchet solide. **Leur introduction dans les systèmes de collecte des eaux usées est interdite**, y compris après broyage.

Pour un geste éco-citoyen et responsable, **les lingettes ne doivent donc pas être jetées dans les toilettes**, mais éliminées avec les ordures ménagères.

Quand elles sont jetées dans les toilettes, les lingettes se retrouvent dans le réseau public d'assainissement et détériorent, voire détruisent les installations, notamment les pompes de refoulement. Les interventions et changements de matériel nécessaires ont un impact sur le coût du service. Celui-ci augmente plus qu'il ne devrait... **et cela se répercute sur la facture d'eau et sur les dépenses générales.**

**Utiliser des lingettes coûte cher**, pour vous citez un exemple :

Une étude de l'Observatoire bruxellois de la consommation durable a établi un comparatif entre le nettoyage traditionnel (éponges/serpillères) et celui réalisé à l'aide de lingettes sur une année et sur une surface de 100 m<sup>2</sup> :

- le nettoyage traditionnel utiliserait 12,5 l de détergent et 1 820 l d'eau pour un coût de 35 €.
- le nettoyage avec lingettes utiliserait 1 530 lingettes pour un coût de 550 €.

Même si l'utilisation quotidienne n'est pas uniquement basée sur une seule méthode, l'économie d'eau réalisée par l'usage de lingettes ne compense pas le surcoût lié à ce produit.

En vous remerciant de votre compréhension.

L'Equipe Municipale

# Guide pratique de l'urbanisme : votre projet en 6 questions

Afin de vous aider dans vos démarches pour construire, vous devez vous adresser à la mairie du lieu de vos travaux, guichet unique, pour vérifier la compatibilité de votre projet avec la réglementation applicable dans la commune.

## 6 questions à se poser :

### 1°) Avez-vous consulté les documents nécessaires à votre projet à la mairie du lieu des travaux ?

#### • le document d'urbanisme de la commune :

- ◆ Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan d'Occupation des Sols (POS)
- ◆ carte communale
- ◆ en l'absence de document : application du règlement national d'urbanisme (articles L. 111-1 et suivants, R. 111-1 et suivants du code de l'urbanisme)

• les servitudes d'utilité publique liées à la situation du terrain : périmètres Monuments Historiques, canalisations souterraines ou lignes électriques,...

• les Plans de Prévention des Risques ou cartes d'aléas (inondation, mouvements de terrain...)

• les informations sur les accès et les réseaux : eau, électricité, assainissement, défense incendie...

 Toute construction doit respecter les dispositions d'urbanisme en vigueur à la date de réalisation des travaux, même si elle ne nécessite pas d'autorisation au titre du code de l'urbanisme.

De même, certains projets ne nécessitant pas d'autorisation au titre du code de l'urbanisme peuvent être soumis à d'autres procédures au titre du code de l'Environnement (ex Installations classées pour la protection de l'Environnement, loi sur l'eau...) du code du Patrimoine (ex en périmètre de monument historique ...), de la Forêt (ex : déboisements ...).

### 2°) Votre projet paraît réalisable, doit-il faire l'objet d'une autorisation d'occuper le sol ?

#### Il faut calculer la surface de plancher et l'emprise au sol du projet :

- ◆ la surface de plancher (article R. 112-2 du code de l'urbanisme) : une fiche d'aide au calcul des surfaces est disponible sur le site "service-public.fr"
- ◆ l'emprise au sol (art. R.420-1 du code de l'urbanisme) : c'est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus
- ◆ en cas d'extension, calculer également la surface de plancher et l'emprise au sol du bâtiment existant

#### Faut-il déposer une déclaration préalable ou une demande de permis de construire ?

- ◆ aucune formalité à accomplir si votre projet est inférieur à 5 m<sup>2</sup>
- ◆ une déclaration préalable doit être déposée :

- pour toute construction nouvelle de + de 5 m<sup>2</sup> et < 20 m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou de surface de plancher (exemple abri de jardin, garage, remise, ... non accolés)
- pour toute extension de + de 5 m<sup>2</sup> et < 40 m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou de surface de plancher dans les zones U des POS ou des PLU à condition que le projet ne porte pas la surface de plancher ou l'emprise au sol de l'existant et créée à + de 170 m<sup>2</sup> (art PC recours architecte)
- pour toute extension de + de 5 m<sup>2</sup> et < 20 m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou de surface de plancher dans les communes sans POS ni PLU, en dehors des zones U des POS ou PLU, si + de 170m<sup>2</sup>

#### 2 cas particuliers nécessitent aussi une déclaration préalable :

- pour une piscine de + de 10 m<sup>2</sup> et < 100 m<sup>2</sup>
- pour une clôture : soumise à déclaration préalable dans les communes qui ont instauré cette formalité par délibération, pour toutes les communes en périmètre de Monument Historique

#### ◆ un permis de construire doit être déposé pour :

- une construction nouvelle ou extension de + 20 m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou de surface de plancher
- une extension de + 40 m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou de surface de plancher dans les zones U des POS ou des PLU



#### ◆ un permis de démolir est requis :

- dans les communes qui ont instauré cette formalité par délibération
- pour toutes les communes en périmètre de Monument Historique

#### Dans quel cas, le dossier doit-il être signé par un architecte ?

- pour une construction à usage autre qu'agricole (une maison d'habitation par exemple), l'architecte est obligatoire si la construction comporte une surface de plancher ou une emprise au sol de plus de 170 m<sup>2</sup>. L'emprise au sol prise en compte pour le calcul de ce seuil est uniquement celle de la partie de la construction qui est constitutive de surface de plancher. Elle correspond à la projection verticale du volume de la partie de la construction constitutive de surface de plancher : les surfaces aménagées pour le stationnement des véhicules ou les auvents, par exemple, ne sont pas pris en compte.
- pour des travaux sur construction existante, l'emprise au sol ou la surface de plancher créée à l'occasion du projet doit être cumulée à l'existant est > 170 m<sup>2</sup>.



Tout permis de construire déposé par une personne morale doit être établi par un architecte quelle que soit la surface ou l'emprise au sol.

Une déclaration préalable n'est jamais soumise à la signature d'un architecte.

### 3°) Où retirer les imprimés ? Comment les remplir ? Quelles sont les pièces à fournir ?

En mairie ou

Sur Internet "Service-public.fr" :

Onglets > Particuliers > Logement > Urbanisme – Voisinage – Copropriété > Urbanisme

- ce site rappelle la réglementation
- des notices pour remplir les imprimés et calculer les surfaces, listant également les pièces à fournir sont annexées aux imprimés.

### 4°) Où déposer le dossier ? Quel est le délai d'obtention de l'autorisation ?

Déposez votre dossier à la mairie du lieu des travaux.

Le maire vous délivre alors un récépissé de dépôt précisant :

- ◆ le numéro d'enregistrement du dossier,
- ◆ la date à laquelle un permis tacite peut intervenir
- ◆ ou la date à partir de laquelle les travaux soumis à déclaration préalable peuvent être entrepris
- ◆ que dans le délai d'un mois, un courrier d'incomplet ou un délai différent peut être notifié.

### 5°) Quelles sont les taxes et participations d'urbanisme liées à l'autorisation de construire ?

Se renseigner à la mairie :

le taux de la taxe d'aménagement et les participations sont fixées par délibération

La surface taxable :

le calcul de la surface de plancher et le calcul de la surface taxable sont différents - une fiche d'aide au calcul des surfaces est disponible sur le site "service-public.fr".

### 6°) Quelles sanctions en cas de construction sans autorisation ?

Toute construction sans autorisation est punie d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article L. 430-2, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé.



Plaquette téléchargeable sur [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr), rubrique «Collectivités locales/Urbanisme»

# Le CCAS : Le Centre Communal d'Action Sociale

## Mission du service

Le CCAS est un établissement public communal administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire.

Outre son Président, Eric PAILLET et sa Vice-Présidente Ginette PAVESI, le Conseil d'Administration comprend des membres élus et nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Le CCAS anime l'action générale de prévention et de développement de la Commune.

Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion. Le CCAS de MARBACHE assure aux Marbichons, quels que soient leur âge, leur condition sociale ou les difficultés rencontrées, un service public au plus proche de leurs préoccupations.



## Informations et accueil du public

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS au 03.83.24.90.18.

Madame Ginette PAVESI, Première Adjointe et Adjointe à la Solidarité et la secrétaire accueillent toute personne désirant obtenir des informations, des conseils ou une aide sur les questions de la vie quotidienne en lien avec d'autres partenaires (Centre Médico-Social, CPAM...).

## Les aides sociales

Sur dossier, le Conseil d'Administration du CCAS peut apporter aussi des soutiens financiers, en cas de difficultés après étude de la situation sociale et budgétaire.

Différents types d'aides sont possibles :

- l'aide alimentaire : accès à la Banque Alimentaire,
- l'aide financière (aide directe ou prêt) : aide à l'accès aux transports, aide au paiement de factures,
- les aides aux départs en colonie des enfants pour les personnes non imposables.

## Les cartes solidarité transport

Les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire bénéficient d'une carte de réduction permettant l'utilisation de billets à ½ tarif sur certains tickets SIT du Bassin de Pompey (décision de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey du 15 mai 2003, dans le cadre de la Loi SRU). Les dossiers peuvent être constitués au CCAS ou au Centre Médico-Social de POMPEY.

## Les Restaurants du Coeur

Toutes personnes souhaitant bénéficier des Restaurant du Cœur peuvent aller s'inscrire à POMPEY, à la salle Jean XXIII rue des Brevelles à POMPEY, les mardis et mercredis après-midi de 14 h à 16 h 30.

## Point Emploi

**Ouverture hebdomadaire** : le jeudi de 14h à 16h00, au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

Tout habitant souhaitant effectuer des démarches relatives à l'emploi : recherche d'emploi, formations, renseignements divers... peut venir en Mairie.

## **Les services mis à disposition :**

- Mise à disposition en accès libre de documentations
- Aide à la rédaction de C.V. et de lettres de motivations
- Mise à disposition du téléphone et de matériel informatique
- Accès Internet pour différentes recherches sur le thème de l'emploi

Les demandeurs d'emploi peuvent venir faire affranchir leur courrier dans le cadre de leur démarche de recherches d'emplois.

## Les seniors en vacances

Cette année, les CCAS des communes de Frouard, Bouxières-aux-Dames, Faulx, Marbache, Pompey, Saize-rais et Custines, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) ont organisé deux voyages pour les personnes de plus de 60 ans :

- un séjour à Saint Pierre la Mer du 22 au 29 juin 2012,
- un séjour à Bellefontaine (Jura) du 8 au 15 septembre 2012.

Pour l'année 2013, il est proposé deux voyages à Meschers en Charente-Maritime du 22 au 29 juin 2013 et du 07 au 14 septembre. Les inscriptions se feront en Mairie début janvier 2013. Pour constituer le dossier, vous devrez vous munir de la feuille d'imposition de 2011. Les personnes non imposables seront prioritaires.

---

### **Escapade des Seniors à Saint Pierre la Mer** Par Pierrette ROBIN (accompagnatrice pour Marbache).

Cette année le voyage des Séniors a eu lieu du 22 au 29 juin 2012 à Saint Pierre la Mer dans la ré-gion de Narbonne. Ce voyage était organisé par le CCAS de la ville de Frouard.

En ce qui concerne Marbache, 16 personnes ont pu bénéficier de cette semaine de vacances. Les autres communes participantes étaient Frouard, Pompey, Saize-rais, Faulx, Bouxières aux Dames, Custines. Il y a eu au total 110 personnes de tout âge bénéficiaires de ces vacances très ensoleillées. Pas un jour de pluie, une moyenne de température à 36 °, bref tout ce qu'il faut !

Les excursions étaient nombreuses : Visite de la ville de Narbonne, la réserve de Sigean. Une jour-née en Espagne en passant par la splendide côte du Banyuls. Ils ont pu également découvrir Col-lioure. Et pour finir, une belle promenade en bateau depuis le Village de Gruissan.

De nombreuses activités également : Concours Belote, pétanque, soirée avec un chanteur lorrain...

Tous nos seniors étaient ravis. Le village d'accueil était bien situé, les repas excellents.

Vivement l'année prochaine !



**Croix Rouge Française**  
Vesti-boutique  
101 rue Emile Zola  
Bâtiment Montesquieu  
à FROUARD



La Vesti-boutique est ouverte tous les mercredis et les samedis de 14h00 à 17h00.

La Vesti-Boutique de Frouard propose des vêtements, chaussures et linge de maison, beaucoup de nouveautés sont en vente, tels que produits ménagers, cadres photos, petit mobilier, le tout à des prix très attractifs (de 0,50 € à 5 €).

La Vesti-Boutique de la Croix Rouge permet aux « clients » de choisir et d'essayer librement vêtements et accessoires. La structure est ouverte à tous, favorisant une mixité sociale dans un lieu de rencontre où il n'y a pas de barrières entre « inclus et exclus ». L'accueil y est toujours chaleureux et convivial, toute l'équipe de bénévoles, sous la houlette de la responsable Danièle Hays, est toujours heureuse de recevoir anciens et nouveaux « clients ».

**LES LOUPIOTS**  
43, rue de l'Hôtel de Ville  
54390 FROUARD

**L'association des Loupiots est ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30**

**Objet de l'association :**

Réseau écoute accueil des parents

**Les activités de l'association :**

Distribution gratuite de vêtements de 0 à 6 ans.



**Banques Alimentaires**

La banque alimentaire de Nancy et sa région est connue pour ses collectes de denrées alimentaires. Cette année, la collecte a lieu les 23 et 24 novembre 2012.

La banque alimentaire collecte gratuitement les denrées alimentaires, en assure la gestion, le suivi qualité, le stockage et redistribue gratuitement les denrées aux associations qui peuvent sereinement consacrer leur énergie aux bénéficiaires dont elles ont la charge.

Le fonctionnement de la banque alimentaire de Nancy est assuré par 35 bénévoles et 5 salariés. Le bénévolat représente en 2011 : 23 256 heures équivalent à 676 837 euros.

Le nombre et la diversité des associations partenaires permettent de couvrir une large partie du territoire bien au-delà du Grand Nancy puisqu'on les retrouve dans le Saintois, Baccarat, Blâmont, Pont-à-Mousson, Colombey-les-Belles, Lunéville etc....

Les partenaires sont très divers : CCAS, l'Entraide Protestante, la Croix Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire etc....

De nombreuses communes participent directement et indirectement, par l'intermédiaire des écoles maternelles et primaires, à la collecte nationale soit en 2011 un volume de denrées alimentaires de 7 468 Kg.

La banque alimentaire de Marbache fait une distribution mensuelle aux personnes en difficultés et à faibles ressources.



**Ent. ARNOULD Daniel**

MAÇONNERIE - TOITURE  
TERRASSEMENT - FAÇADE  
PLAQUES DE PLATRE - NEUF ET RENOVATION

**03 83 24 01 87 - 06 85 96 33 58**

10, clos des Blanches Vignes 54820 MARBACHE  
Siret : 509 470 670 00019

**TECTONIS**  
S.A.R.L.



Réseaux informatiques  
Solutions de gestion  
Maintenance matérielle et logicielle  
Solution de sécurité  
Configuration sur mesure ou de marque.  
Professionnels et particuliers

Contrôle, support et accès à distance

44 rue Clemenceau - 54820 MARBACHE - Tel : 03.83.24.00.18  
Fax : 03.83.24.99.43 - Mail : Contact@info-tectonis.fr



**Primaflor**  
votre fleuriste décorateur  
Françoise Lagrange

**LABEL FLEURISTE QUALIFIÉ**

*service et décoration • habitations  
locaux commerciaux • entreprises*

41, rue du Général Leclerc - Custines

**Téléphone : 03 83 24 35 13**  
**primaflor@orange.fr**

*Commandez et payez sans vous déplacer • Entreprise agréée paiement par CB à distance*

**PIAT ELEC Sarl**

Electricité Générale - Serrurerie

**Francis PIAT**

**Tél. port : 06 10 51 61 06**

2, Chemin du Noyer la Plume - 54820 MARBACHE

Tél. : 03 83 24 00 34 - Fax : 03 83 23 66 62

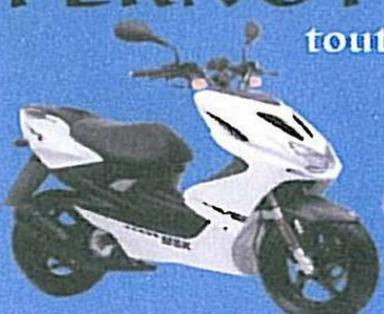
**Cycles PERNOT** 

toute la gamme MBK

**SCOOTER TNT**  
**2 temps**  
à partir de **840 €**

VTT - VTC  
Vélo - Enfant

43, av du Gal de Gaulle POMPEY - 03 83 49 29 12





**GARAGE BELLEVILL'AUTO  
EUROREPAR  
ROUTE NATIONALE**

**TEL: 03.83.24.42.39  
FAX: 09.70.06.73.82**

**ROLAND.BOUDEVIN@ORANGE.FR**

**DEPANNAGE 24/24**

**S.P. Carrelages**

**Tous travaux de carrelages neuf et rénovation**

2, bis rue du Pont - 54820 MARBACHE

06 81 34 58 43  
Contact : Stéphane Pottier  
sp.carrelages@orange.fr

**Multi'color coiffure esthétique**  
Venez nous rejoindre sur Facebook



143 rue Jean Jaurés  
54820 Marbache

03 83 23 03 75  
multicolorcoiffure@hotmail.fr



**SAUR**

**DISTRIBUTION ET GESTION  
EAU POTABLE ET  
ASSAINISSEMENT**

Secteur Lorraine Nord  
15, rue des Martyrs de la Résistance - 57950 MONTIGNY-LES-METZ

- Services de l'eau et de l'assainissement • Services aux industriels
- Travaux d'équipement et de canalisation • Gestion des boues d'épuration

**SERVICE CLIENTÈLE**

**technigazon**

18 rue Pierre ADT  
54700 ATTON

terrains de sport engazonnés  
stabilisés et synthétiques

Téléphone : 03 83 82 58 74  
Fax : 03 83 82 58 96  
Email : contact@technigazon.fr

**BAILLY – ELECTRO-CLIMAT**



**Matériel professionnel neuf et occasion  
FROID, CUISSON, INOX, LAVERIE  
DEPANNAGE**



11 rue Gambetta 54110 ROSIERES AUX SALINES  
Tél. : 03.83.48.68.68 – Fax : 03.83.48.59.54 – electroclimat@free.fr

**Keolis**  
Sud Lorraine



Besoin de vous déplacer?  
Envie de vous évader?

Quelle -que soit la nature  
de votre déplacement,  
Keolis Sud Lorraine répond  
à vos attentes.

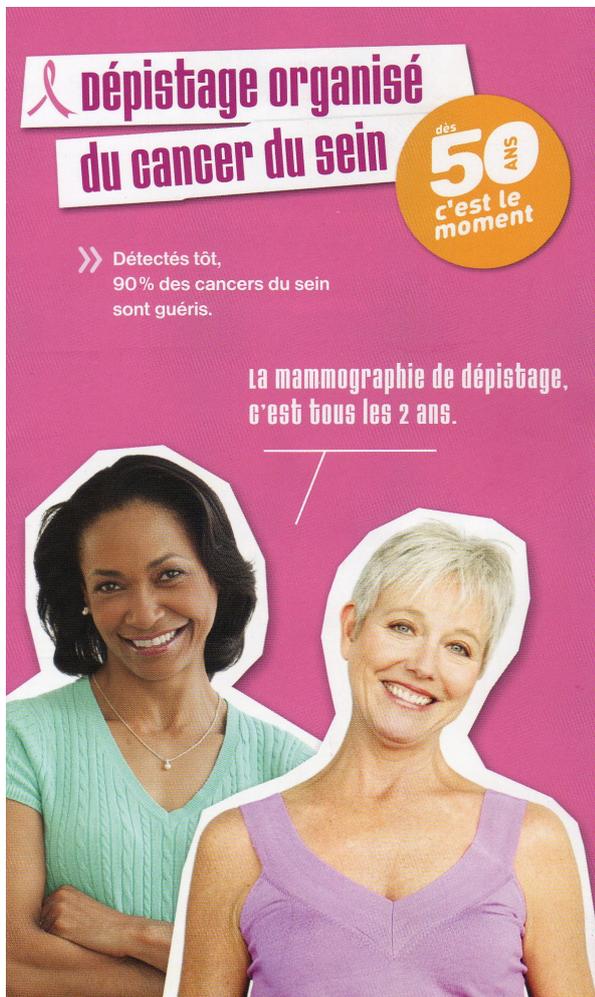
**CONTACTEZ NOUS!**

dorothee.doidy@keolis.com  
Tel. 03 83 30 83 30  
Fax 03 83 35 58 82

1, rue de la sablière 54136 Bouxières aux Dames

## Dépistage et détection précoce du cancer

Le dépistage est une démarche qui vise à détecter, au plus tôt, en l'absence de symptômes, des lésions susceptibles d'être cancéreuses ou d'évoluer vers un cancer. L'intérêt du dépistage est de pouvoir ainsi détecter plus précocement un cancer, de mieux soigner le patient et de limiter la lourdeur des traitements et des séquelles éventuelles. Il est aujourd'hui possible de dépister ou de détecter précocement certains cancers. Le dépistage peut être réalisé soit dans le cadre d'un programme organisé par les autorités de santé publique (cancer du sein, cancer colorectal), soit de façon individuelle à l'initiative du professionnel de santé ou du patient (cancer du col de l'utérus, mélanome...).



**dépistage organisé  
du cancer du sein**

dès **50 ANS**  
c'est le moment

» Défectés tôt,  
90% des cancers du sein  
sont guéris.

la mammographie de dépistage,  
c'est tous les 2 ans.



**dépistage du cancer  
colorectal**

dès **50 ANS**  
c'est le moment

» Dépisté à temps,  
un cancer colorectal  
peut être guéri.

le dépistage,  
j'en parle  
à mon médecin.

**face au cancer du sein,**

**il y a des moyens pour agir**

- À partir de 50 ans, faire une mammographie de dépistage tous les deux ans.
- En parler avec votre médecin traitant ou votre gynécologue.

**face au cancer colorectal,**

**il y a des moyens pour agir**

- Dès 50 ans, parler du dépistage avec son médecin traitant.
- Faire le test de dépistage tous les deux ans.

pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr) ou appelez :

**CANCERINFO 0810 810 821**  
Prix d'un appel local



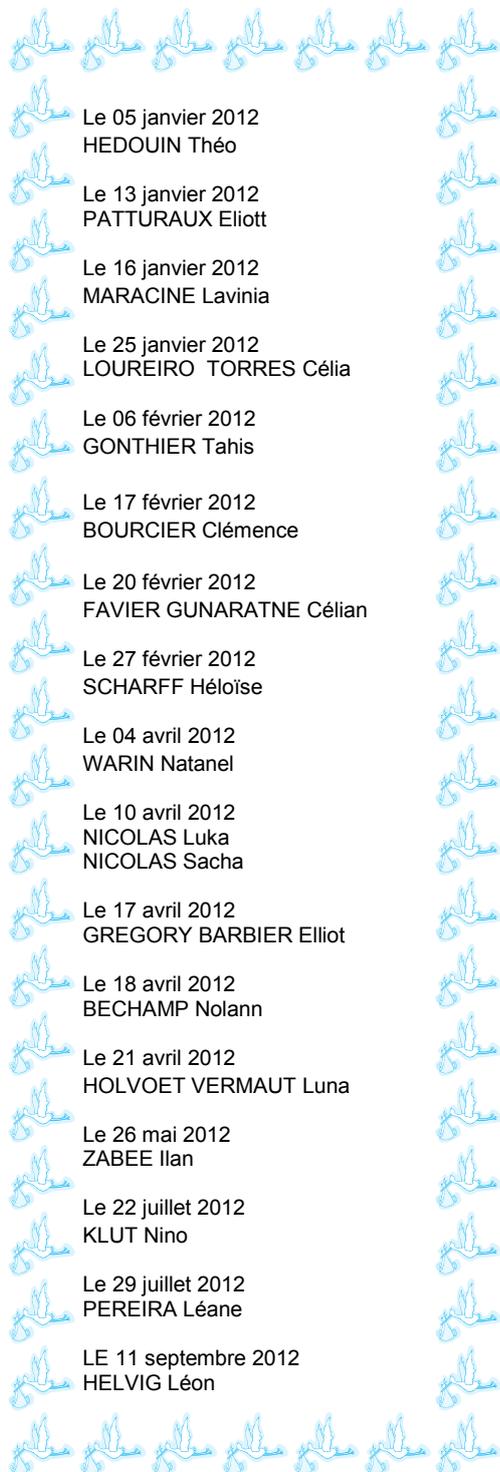
Dépistage des Cancers  
en Meurthe-et-Moselle

**ADECA 54**

**03 83 44 87 08**  
[www.adeca54.org](http://www.adeca54.org)

# Etat Civil

## N a i s s a n c e s

- 
- Le 05 janvier 2012  
HEDOUIN Théo
- Le 13 janvier 2012  
PATTURAUX Eliott
- Le 16 janvier 2012  
MARACINE Lavinia
- Le 25 janvier 2012  
LOUREIRO TORRES Célia
- Le 06 février 2012  
GONTHIER Tahis
- Le 17 février 2012  
BOURCIER Clémence
- Le 20 février 2012  
FAVIER GUNARATNE Célian
- Le 27 février 2012  
SCHARFF Héloïse
- Le 04 avril 2012  
WARIN Natanel
- Le 10 avril 2012  
NICOLAS Luka  
NICOLAS Sacha
- Le 17 avril 2012  
GREGORY BARBIER Elliot
- Le 18 avril 2012  
BECHAMP Nolann
- Le 21 avril 2012  
HOLVOET VERMAUT Luna
- Le 26 mai 2012  
ZABEE Ilan
- Le 22 juillet 2012  
KLUT Nino
- Le 29 juillet 2012  
PEREIRA Léane
- LE 11 septembre 2012  
HELVIG Léon

## M a r i a g e s

- 
- Le 02 avril 2012  
M. COLARDELLE René et Melle COUTAL Corinne
- Le 09 juin 2012  
M. ROBIN Cédric et Melle POPIEUL Fanny
- Le 12 juillet 2012  
M. DESGARDINS Guy et Melle RICLOT Marilyne
- Le 01 septembre 2012  
M. DI GAETANO Anthony et Melle GWINNER Marianne
- Le 01 septembre 2012  
M. BILLON Serge et Melle HAYE Sophie
- Le 06 septembre 2012  
M. VERDIER Jean-Bernard et Melle BERG Marianne
- Le 1er décembre 2012  
M. BIGAILLON Vincent et Melle PALISSON Céline

## D é c è s

- 
- Le 27 décembre 2011  
GAUGENOT Louis Ernest
- Le 06 janvier 2012  
MASSON Laurent Yves Victor
- Le 26 février 2012  
HIPSH Henri Georges
- Le 29 février 2012  
GUERIN André Charles Maxime
- Le 06 avril 2012  
FIEGEL Gilbert Fernand
- Le 06 juin 2012  
FERRY Eugène Emile
- Le 28 juin 2012  
PAILLET Reine Marguerite Henriette  
née MAXANT
- Le 16 août 2012  
CHIRIO Maurice Albert
- Le 19 août 2012  
HATTON Monique Henriette  
Née DESHAYES
- Le 03 septembre 2012  
CLAUDE Marguerite  
née CASTOR
- Le 20 novembre 2012  
THOMAS Henri Jean Marcel
- Le 4 décembre 2012  
ALTEA Vénérande née LOI

# Carte d'identité et Passeport

S'adresser à la mairie de votre domicile.

## ➔ CARTE D'IDENTITÉ



Durée de validité : 10 ans

### POUR UNE PREMIERE DEMANDE

Vous devez fournir :

- \* 1 copie intégrale d'acte de naissance récente (moins de 3 mois),
- \* 2 photos d'identité récentes (3,5 x 4,5 cm), le visage devant présenter une hauteur de 3,2 cm minimum et sans couvre-chef sur fond blanc,
- \* éventuellement, un justificatif de la nationalité française,
- \* 1 document justifiant le domicile récent (moins de 3 mois)
- \* 1 acte de mariage pour les femmes mariées ou divorcées.

Pour les mineurs : (présence obligatoire du mineur si + de 13 ans, présence du responsable légal obligatoire dans tous les cas)

- \* 1 copie intégrale d'acte de naissance récente (moins de 3 mois),
- \* 2 photos d'identité récentes (3,5 x 4,5 cm), le visage devant présenter une hauteur de 3,2 cm minimum et sans couvre-chef sur fond blanc,
- \* le justificatif du droit de garde, en cas de divorce,
- \* le justificatif de domicile des parents récent (moins de 3 mois),
- \* le livret de famille,
- \* copie de la carte d'identité du responsable légal en présence.

### POUR UN RENOUVELLEMENT

Vous devez fournir :

- \* La carte à renouveler, (timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol)
- \* 2 photos d'identité récentes (3,5 x 4,5 cm), le visage devant présenter une hauteur de 3,2 cm minimum et sans couvre-chef sur fond blanc,
- \* la filiation (nom, prénoms, date et lieu de naissances des parents du demandeur) à renseigner sur papier libre,
- \* 1 document justifiant le domicile si changement d'adresse,
- \* 1 acte de mariage pour les femmes mariées ou divorcées,
- \* 1 copie intégrale d'acte de naissance complète si la carte à renouveler est cartonnée.

Les cartes d'identité sont exigées pour les enfants, dès leur naissance, pour passer la frontière.

**ATTENTION** : le renouvellement de l'ancienne carte cartonnée est considéré comme une première demande de carte sécurisée.

## ➔ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Le décret n° 2008-426 du 20 avril 2008 institue le passeport biométrique qui succède au passeport électronique, conformément à un règlement communautaire du 13 décembre 2004 .

Les nouveaux passeports biométriques sont munis d'un composant électronique contenant la photo numérisée et deux empreintes digitales du porteur du titre.



### Timbre fiscal :

86 € pour un majeur, 42 € pour un mineur de 15 ans et plus, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans.

Il existe des cas où le passeport est gratuit (ex : changement d'adresse ou livret complet).

### Les villes délivrant ces passeports :

Nancy, Frouard, Dieulouard, Pont-à-Mousson

**Les passeports antérieurs restent valables jusqu'à expiration de leur date.**

**Veillez vous adresser à la Mairie de votre domicile pour la préparation de votre dossier .**

## Nouveaux Habitants

M. BECHET Florian et  
Mme HEINE Camille  
2 impasse du Moulin

M. BIGAILLON Vincent  
Mme PELISSON Céline  
121 rue Jean Jaurès

M. et Mme DRIE Pascal  
24 chemin Fontaine à Vie

M. GODEFROY Nicolas et  
Mme ASTIER Catherine  
7 rue des 4 Fils Aymon

M. LECHENE Grégory  
2 rue des 4 Fils Aymon

M. LIAGO DIOGO Filipe et  
Mme BORCHOT Céline  
16 chemin Fontaine à Vie

M. MENETRELLE David et  
Mme REMY Aurélie  
136 rue Jean Jaurès

M. MICHEL Grégory et  
Mme BARBIER Audrey  
allée Victorine

M. OTTAVA Daniel  
12 place du 8 Mai 1945

M. PAULIN David  
5 place du 8 Mai 194

M. RINCK Pascal  
12 rue Jean Jaurès

M. ROBIN Pascal et  
Mme KIEFER Marie-Christine  
5 rue du Ruisseau

M. et Mme THEVENON Yannick  
2 C avenue Foch



# Vie Pratique

## Cabinet médical : 90 D Rue Jean Jaurès

Prendre rendez-vous de préférence  
entre 7h30 et 12h30 auprès du secrétariat.

Entre 19h00 et 7h30 :  
Régulation des gardes 0 820 33 20 20

### Médecins – Généralistes

☞ Docteur Marc ECKMANN

☎ 03.83.24.90.10 - Absent le samedi

Consultations sur rendez-vous

☞ Docteur Sophie LEFEVRE-DROUHIN

☎ 03.83.24.09.19 - Absente le mercredi

Consultations sur rendez-vous

☞ Docteur Martine MILLERY

☎ 03.83.24.01.61 - Absente le vendredi

Consultations sur rendez-vous

Nouveau service d'urgence médicale :

**MEDIGARDE 54** ☎ 0 820 33 20 20

Un médecin libéral régulateur vous conseille ou vous oriente vers un confrère de garde ou un service d'urgence, la nuit, le week-end, les jours fériés.

### Infirmières

Mme Annette SOMMER,

Mme Alexandra TOULOUSE-DEBROSSE,

M. Patrick BECKER

☎ 03.83.24.04.81 (secrétariat ou répondeur indiquant le n° de Portable de l'infirmier(e) de service).

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

### Masseurs – Kinésithérapeutes

Mme Marie FAAS-DEMOISSON et

Mme Christelle ORBION

☎ 03.83.24.96.51

19 rue des 4 Fils Aymon

Consultations au cabinet sur rendez-vous :

Du lundi au samedi matin

Soins à domicile sur rendez-vous.

### Chirurgien – Dentiste

Mme Brigitte THOMANN-HARMAND

☎ 03.83.24.90.65

12 place du 8 Mai 1945

Fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée

**Service de garde** : dimanche et jours fériés de 9h00 à 13h00

Appelez le 15, pour obtenir les coordonnées du praticien.

### Pharmacie

Pharmacie DOUSSET

☎ 03.83.24.90.16

143 rue Jean Jaurès

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 20h00

Samedi : 9h00 à 12h30 / 14h30 à 18h00

Pour connaître la **pharmacie de garde** du secteur, téléphonez au 3237

### Services médicaux

#### CHU de Nancy

29 avenue du Maréchal de Tassigny

54035 NANCY Cedex

<http://www.chu-nancy.fr>

Hôpital Central - MVF - St Julien ☎ 03.83.85.85.85

Hôpitaux de Brabois ☎ 03.83.15.30.30

Hôpital Jeanne d'Arc (Toul) ☎ 03.83.65.60.60

SAMU ☎ 03.83.32.85.79

### Services d'urgences

Centre anti-poisons de Nancy : ☎ 03.83.32.36.36

Centre 15 (Urgences) : ☎ 15

Pompiers : ☎ 18

Appel d'urgence européen : ☎ 112

Brigade de Gendarmerie de

Pompey : ☎ 03.83.49.22.45

Centre opérationnel et de

renseignements de la

gendarmerie de Nancy : ☎ 17

### Centre Communal d'Action Sociale

Permanence du CCAS :

le mardi matin et le jeudi matin

de 8h à 12h à la Mairie

Adjointe aux affaires sociales : Ginette PAVESI

Secrétariat : Béatrice PERCEBOIS 03.83.24.90.18

### CARTE « FAMILLE NOMBREUSE » S.N.C.F.

Pour la carte, vous devez vous renseigner auprès de la S.N.C.F. par téléphone au 3635.

# Mairie

64, rue Clemenceau

☎ 03.83.24.90.18    Fax : 03.83.24.98.41

Courriel : [mairie-marbache@orange.fr](mailto:mairie-marbache@orange.fr)

🕒 Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Le vendredi : permanence du Maire sans rendez-vous :  
de 17h00 à 19h00



**Maire :** Eric PAILLET

**Première Adjointe, Commission Solidarité :** Ginette PAVESI

**Deuxième Adjoint, Commission Développement :** Jean-Jacques MAXANT

**Troisième Adjoint, Commission Cadre de Vie :** Henri CHARPIN

**Conseillère Déléguée, Commission Communication et Relations Extérieures :** Olivia FOUQUENVAL

**Conseiller Délégué, Commission Sécurité :** Claude DUTHILLEUL

## Service administratif :

Mme Martine SCHMITT

Mme Béatrice PERCEBOIS

Mme Véronique SCHMITT

Mme Malika ROBIN

Melle Marie-Valentine CADERT

## Animation (MJC) :

M. Frédéric MULLER

## Bibliothèque :

Mme Evelyne BECKER

## Service des écoles :

Mme Martine BOTZ

Melle Laëtitia HENRY

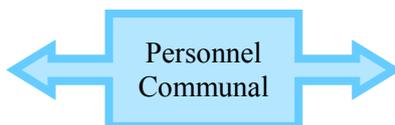
## Service technique :

M. Fabrice GROSDÉMANGE

M. Philippe GILLES

M. Christophe SIFFERT

M. Mickaël MATHIEU



## **Médiathèque Municipale**

Présidente : Mme Sophie HAYE

8, Place du 8 mai 194 5 ☎ 03.83.24.96.82

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17h à 18 h

Mercredi de 14h à 16 h

Samedi de 14h à 16h

## **Espace Périscolaire (Cantine-Garderie)**

Président : Mr Serge BILLON

3, rue Clemenceau ☎ 03.83.24.99.83

Personnel : Mme Isabelle DUPUIS

Mme Patricia CHRETIEN

Melle Carole PATURAUX

Mme Isabelle WINTERSTEIN

## **Location Centre Socioculturel**

3, voie de Liverdun à Marbache

### Habitants de Marbache :

- ▶ 1 journée en semaine : 110 € (dont 10 € OM \*)  
27,50 € d'arrhes
- ▶ 1 Weekend ou 1 jour férié : 180 € (dont 20 € OM)  
45,00 € d'arrhes

### ⇒ **Nettoyage :**

Le nettoyage des locaux peut être réalisé par l'organisateur ou par une société de service moyennant une participation financière.

### ⇒ **Assurance :**

Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile Locative » pour toute location est requise.

### ⇒ **Caution :**

Un chèque de caution de 700 € est demandé.

\*OM : Ordures ménagères

### Personnes ou associations extérieures

- ▶ 1 journée en semaine : 170 € (dont 10 € OM)  
42,50 € d'arrhes
- ▶ 1 Weekend ou 1 jour férié : 330 € (dont 20 € OM)  
82,50 € d'Arrhes



## Renseignements divers

### Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1 rue du Préfet Claude Erignac à NANCY  
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30  
☎ 03.83.34.26.26

### Communauté des Brigades de Gendarmerie FROUARD-POMPEY

Rue Anatole France  
54390 FROUARD  
Urgence tél. : 17  
☎ 03.83.49.22.45

### Caserne des Pompiers – Pompey

Zac de Turlemont  
Urgence tél. : 18  
☎ 03.83.49.24.36

### Véolia Eau – Agence Lorraine Sud

Z.I. Pompey Industries  
Boulevard de Finlande  
54340 POMPEY  
☎ 03.83.49.93.70

### GDF SUEZ

Urgence sécurité gaz :  
☎ 0 800 473 333 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
Raccordement au gaz naturel :  
☎ 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

Pour les administrés qui ont un contrat de gaz naturel ou d'électricité **Gaz de France DolceVita** :

☎ 0 969 324 324 (appel non surtaxé) ou sur  
[www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr)

## Transports

### Agence du SIT

7, rue du Général de Gaulle  
54340 POMPEY  
☎ 03.83.49.23.23  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h30.

### SNCF

Contact Lorraine  
☎ 0 891 674 674 (du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00, et le samedi de 9h00 à 14h00)  
Site Internet : [www.ter-sncf.com/lorraine](http://www.ter-sncf.com/lorraine)

## Guides sur la Séparation

Le conseil départemental de l'accès au droit de Meurthe-et-Moselle (CDAD), associé à la caisse d'allocations familiales (CAF) et à l'ordre des avocats du TGI de Nancy, a rédigé 2 guides sur la séparation afin de mieux maîtriser l'ensemble des enjeux de la situation :

- l'un pour les personnes mariées,
- l'autre pour celles passées ou concubines.

Voir également :

<http://www.cdad-meurtheetmoselle.justice.fr>



## Médias

### Presse locale :

#### Correspondante Est Républicain

Mme Laëtitia VISCONTI - 9, rue des 4 Fils Aymon  
☎ 03.83.23.77.35  
✉ [lvisconti@orange.fr](mailto:lvisconti@orange.fr)

### Télévision Locale :

#### TVLM sur le Câble - canal 62 et sur Internet [www.youtube.com](http://www.youtube.com), chercher tvlmmarbach

Présidente : Mme Olivia FOUQUENVAL  
☎ 06.86.36.05.93  
✉ [tvlm.marbache@orange.fr](mailto:tvlm.marbache@orange.fr)

@ Site Mairie @  
[www.marbache.fr](http://www.marbache.fr)

(Contact : Mme Christine HARREL 06.12.41.23.68  
[christharre@gmail.com](mailto:christharre@gmail.com))

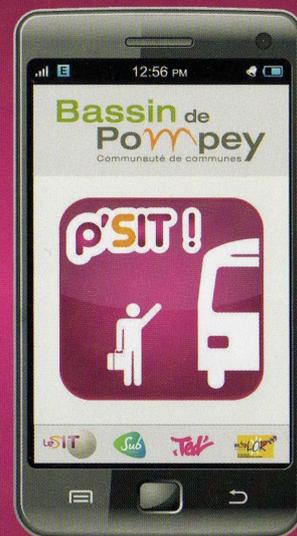
Avec **p'SIT!** Je suis mobile !

Tous les transports du Bassin de Pompey sur votre Smartphone !

L'info en temps réel sur les lignes des réseaux **Le Sit, TED, SUB et TER.**

Avec l'application pour smartphone vous maîtrisez vos déplacements du **bout des doigts.**

- **lignes de bus**, train TER, transport à la demande et horaires
- **distance à parcourir** pour rejoindre l'arrêt de bus le plus proche
- **horaire de passage** du prochain bus à l'arrêt le plus proche de vous
- **information en temps réel** sur l'état du trafic et des éventuelles perturbations
- **informations pratiques** : tarifs, points de vente



## La Poste

La Poste - Chèque Postaux- Caisse Nationale d'Epargne  
60, rue Clemenceau ☎ 03.83.24.91.67

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45.

Le samedi jusqu'à 12h00 Fermée les après-midi.

Départ du courrier en semaine : 15h00

Départ du courrier le samedi : 11h30

4 boîtes aux lettres sont réparties sur la commune, levée du courrier à 9h pour chacune :

- à la gare.
- au niveau du 1 faubourg Saint Nicolas.
- rue Jean Jaurès, dans la descente du cabinet médical.
- en face du 43 rue Jean Jaurès (Grande Chevreuse).



LA POSTE

## Guide sur le Don d'Organes

De l'Agence de la Biomédecine

Pour sauver des vies, il faut l'avoir dit

Plus d'information : [www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr)



### ⇒ SERVICES FINANCIERS

#### ☞ Trésorerie Principale de Maxéville

8 rue du 15 Septembre 1944

54320 MAXEVILLE

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

☎ 03.83.17.35.62

#### ☞ Centre des Impôts NANCY Nord/Ouest

Said Frouard - Cité Administrative

45 rue Ste Catherine

54043 NANCY CEDEX

Accueil - Bâtiment 1 : de 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi

☎ 03.83.85.46.46

#### ☞ Centre des Impôts

Foncier - Cadastre

Cité Administrative Bât H2

45 rue Sainte Catherine à NANCY

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

☎ 03.83.91.33.00

Site Internet : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

### SERVICE DES CARTES GRISES

6 rue Sainte Catherine

☎ 03.83.34.26.27

Ouvert de 8h30 à 15h30 sans

interruption du lundi au vendredi.

Fermeture exceptionnelle à 12h00 le

dernier jour ouvré de chaque mois.



**TROUVEZ LA  
PHARMACIE DE GARDE**  
la plus proche !



**En cas d'urgence, pour trouver la pharmacie de garde, un seul numéro, le 3237**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, la Meurthe-et-Moselle est le dernier département lorrain à adopter le numéro d'appel national unique. Dès à présent, tous les numéros de téléphone, différents selon les 17 secteurs pharmaceutiques du Département ont disparu au profit d'un numéro unique à quatre chiffres, taxé à 34 centimes la minute. Ce nouveau système permet un service plus fin dans le détail, en permettant à l'usager, client et patient à la fois d'aller au plus court géographiquement.

Ce service est aussi disponible sur internet à l'adresse : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

### ⇒ PERMANENCES JURIDIQUES

Permanences gratuites assurées par des avocats les samedis matin au Tribunal de Grande Instance, rue du Maréchal Juin à Nancy. Se présenter de 8h00 à 8h15 (seules 20 personnes peuvent être reçues par matinée).

### ⇒ PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE

Les permanences du conciliateur de justice, M. Robert GERARD, ont lieu à la Mairie de Pompey 36 rue des Jardins Fleuris (horaires affichés à la Mairie)

☎ 03.83.49.23.56

Juillet, août, septembre uniquement sur rendez-vous.

### ⇒ LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

☎ 03.83.34.25.20

Le jeudi après-midi sur rendez-vous

1 rue du Préfet Claude Erignac - Nancy

### SOCIAL ET EMPLOI

Centre médico-social

Assistante sociale : Mme BERADY

89, rue Sainte Anne à POMPEY

☎ 03.83.49.07.12

Sur rendez-vous de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

# Ordures ménagères

Pour tout renseignement :



Rue des 4 Éléments – 54340 POMPEY  
Tél. : 03 83 49 81 81 - Fax : 03 83 49 81 99

[accueil@bassinpompey.fr](mailto:accueil@bassinpompey.fr)

[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

*C'est ma vie, c'est mon territoire !*



Avec la certification ISO 14001 de son Parc d'activités Eiffel Energie la Communauté de Communes du bassin de Pompey s'engage à préserver l'environnement

La collecte des **déchets ménagers** a lieu le **jeudi matin**

⇒ Les bacs seront à sortir le mercredi soir à partir de 19h et rentrés si possible après le ramassage.

⇒ Au cas où le jeudi serait un jour férié, le ramassage se fera le vendredi.

Collecte des **déchets verts** tous les jeudis matin.

⇒ Pendant la saison hivernale, les bacs seront collectés une semaine sur deux, les semaines impaires du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 31 mars 2013.

Il est possible que les collectes ne soient pas effectuées en cas d'intempéries (neige, verglas). Dans ce cas, les collectes seront reportées à la semaine suivante. Il en est de même pour les collectes qui n'ont pu être réalisées, empêchées par les mauvais stationnements.

⇒ Attention, la Police Intercommunale est susceptible de verbaliser tout véhicule empêchant le passage du camion de ramassage des ordures.

Collecte des piles usagées :

- en Mairie

Collecte des objets hétérogènes en 2013 :

- Premier semestre : courant mars
- Deuxième semestre : courant octobre

En dehors de ces collectes spécifiques, les déchets hétérogènes doivent être déposés à la déchetterie.

Le dépôt et l'enlèvement des objets hétérogènes obéissent aux mêmes règles de collecte que les ordures ménagères, en ce qui concerne l'heure et le lieu de dépôt. Le dépôt est limité à 2 m<sup>3</sup> par foyer.

**Les déchets d'équipements électriques et électroniques ne sont plus acceptés pour la collecte des objets hétérogènes.**

Une benne est mise à votre disposition à la déchetterie intercommunale.

## Déchetterie intercommunale

Voie de la Digue – Ecluse de Clévant à FROUARD

☎ 03.83.24.34.34

Accès : Vignette "Energie Communes" collée sur le par-brise du véhicule.

**La vignette « Energie Communes » peut désormais être retirée auprès du Secrétariat de Mairie ; se munir de la carte grise du véhicule (VL uniquement).**



La déchetterie, située sur la commune de Frouard, est équipée de 12 bennes, 1 benne pneus, 2 bennes gravats, 4 bennes divers, 1 benne carton-papier, 1 benne végétaux, 1 benne bois, 1 benne métal, 1 benne électroménagers.

Son accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les artisans-commerçants qui peuvent y déposer certains déchets dans des limites de dépôts réglementés.

Ouverture aux particuliers et artisans-commerçants :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

Ouverture aux particuliers seulement :

Le samedi de 10h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 13h (du 15/11 au 15/03, fermeture à 18h).

## Composterie

RD 907 à MARBACHE (direction Saizerais)

Les particuliers munis de la vignette "Energie Communes" peuvent retirer du compost du lundi au vendredi de 10h à 14h et le samedi de 10h à 17h.

## Service de collecte des déchets recyclables en porte à porte

Ramassage des flaconnages plastiques, papiers et cartons, emballages, métalliques et Tetra Brik® dans les sacs transparents

Collecte des recyclables secs : chaque vendredi matin.

## Points tri :

Collecte du verre :

- Place des Maréchaux de France (Parking Petit Pont)
- 145, rue Jean Jaurès
- Parking de la Bonne Pêche (Près Pharmacie)

## Collecte des textiles (nouveau) :

Place des Maréchaux de France

Pour connaître la localisation des points d'apport volontaire : [www.cc-bassinpompey.fr](http://www.cc-bassinpompey.fr) ou à la Mairie de votre domicile



## RECENSEMENT DE LA POPULATION CHACUN DE NOUS COMPTE

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Les habitants de Marbache seront recensés  
à partir du jeudi 17 janvier 2013



## Le recensement en 9 questions :

### Quand serez-vous recensé(e) ?

Du jeudi 17 janvier 2013 au samedi 16 février 2013.

### A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître la population résidant en France. Ses résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ses résultats aident également les professionnels : à évaluer le parc de logements, à connaître les disponibilités de main-d'œuvre, Ses résultats aident les associations à répondre aux besoins de la population.

### Le recensement respecte-t-il ma vie privée ?

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires, toutes les statistiques produites sont anonymes, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel, les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

### Comment l'enquête est-elle réalisée ?

Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement. Je remplis les documents qui m'ont été remis, l'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.

### Jusqu'à quand puis-je remettre mes questionnaires ?

Vous avez jusqu'au samedi 16 février 2013.

### Comment puis-je reconnaître mon agent recenseur ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

### Que se passe-t-il si je suis souvent absent(e) ?

Vous pouvez :

- confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur,
- ou alors, les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

### Comment puis-je connaître les résultats du recensement ?

Ils sont tous disponibles sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

### Pourquoi ma réponse est-elle importante ?

Que vous habitiez un immeuble, une maison individuelle, une résidence universitaire, une caserne militaire, une caravane... ou que vous n'ayez pas de logement, vous êtes concerné par le recensement. C'est parce que chacun remplira et renverra ses questionnaires dans les temps, que nous aurons des résultats de qualité utiles à tous.

Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi. Mais avant tout, un acte civique.

## La Télévision numérique terrestre

Vous rencontrez des difficultés de réception avec la Télévision Numérique Terrestre ?



Afin de mieux vous orienter une petite explication rapide du fonctionnement de la TNT s'impose :  
La TNT est devenue le 11 novembre 2011 le seul mode gratuit (sans abonnement) de diffusion de la télévision.

Grâce à la technologie numérique, il est désormais possible de diffuser plusieurs chaînes sur un seul canal. Ce groupement de chaînes est appelé « multiplexe ». Ceci explique que l'on a pu passer de 6 chaînes à près de 30 aujourd'hui.

Le gouvernement a annoncé l'arrivée, avant fin 2012, de 2 nouveaux multiplexes R7 et R8 contenant 6 nouvelles chaînes HD.

Lorsque votre réception est altérée ou que le site de diffusion connaît une panne, vous ne recevez donc pas un ou plusieurs multiplexes. Cette compréhension du fonctionnement de la TNT est importante pour que vous indiquiez le ou les multiplexes qui vous font défaut.  
Le nouveau service d'information Téléspectateurs, mairies, Antennistes et Professionnels est à votre écoute 24 h/24, 7j/7.

TowerCast premier diffuseur 100 % français, créé en 1986, diffuse près de 20 % de la Télévision Numérique Terrestre sur l'ensemble du territoire. Nous mettons aujourd'hui à votre disposition un serveur vocal interactif. Ainsi lorsque vous appelez ce numéro, en renseignant votre code postal, le serveur interactif vous indiquera si TowerCast opère les services sur votre commune.

Si tel est le cas, ce serveur vous indiquera :

- l'état de la diffusion des services,
- une éventuelle opération de maintenance en cours.

Si aucun incident n'est identifié votre appel générera une alerte au centre de supervision du réseau.

TowerCast œuvre au quotidien pour garantir la meilleure qualité de service. Avec des équipes mobilisées 24h/24, 7j/7 TowerCast est capable d'agir rapidement sur l'ensemble du territoire.

## Office National des Forêts – LIVERDUN

Monsieur DOMICILLE Benoît

☎ 03.83.23.61.45

## France Télécom

Accueil 8, rue Saint Thiébault à NANCY

N° vert : 0 800 101 454

☎ 10 14 pour les particuliers

☎ 10 16 pour les professionnels

## Numericable

Pour un changement de votre offre de télévision analogique ou pour un changement d'abonnement :

☎ 1055 de 8h à 22h, 7j/7 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Pour les demandes administratives et techniques :

☎ 3990 de 8h à 22h, 7j/7 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

## La Boutique Numericable

24, avenue du 20<sup>e</sup> Corps 54000 NANCY

Accueil du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

## Adresse postale

Service Clients Numericable

TSA 61000

92894 NANTERRE Cedex 9

## Site internet

[www.numericable.fr](http://www.numericable.fr)

## Cure de POMPEY

1 rue de la Salle

54340 POMPEY

Abbé Jean BERCHMANS KARABADUMBA

☎ 03.83.49.00.58

## Direction Départementale de l'Équipement et d'Agriculture

Place des Ducs de Bar- CO 60025

54035 NANCY cedex

Accueil du public : du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

☎ 03 54 95 64 00

## Attention des E-mails frauduleux circulent (phishing)

La Municipalité attire l'attention des internautes sur des signalements de pratiques frauduleuses.

Des fraudeurs envoient en effet des e-mails en usurpant le logo d'organismes, de banques, d'entreprises... à un grand nombre d'internautes.

Ces e-mails comportent souvent des fautes d'orthographe, ils contiennent de fausses informations, souvent alarmistes, incitant les internautes à cliquer sur un lien présent dans l'e-mail.

Ces e-mails dits e-mails frauduleux visent à récupérer vos données personnelles ou des accès à des sites bancaires. Ils ont aussi pour objectif d'obtenir des copies en couleur d'un passeport ou d'une pièce d'identité, ainsi que d'un justificatif de domicile.

Ces e-mails frauduleux sont aussi envoyés sous couvert de permettre le remboursement d'un trop perçu.

Enfin, ces e-mails menacent de clôturer le dossier sans remboursement si les documents demandés ne sont pas adressés dans les plus brefs délais.

Attention les faux e-mails ne contiennent pas forcément tous ces éléments réunis. Vérifiez-les systématiquement ! Un seul de ces indices suffit à identifier un e-mail de phishing.

**Si vous êtes destinataire d'un mail de ce type, nous vous invitons donc à ne pas y répondre et à le signaler à :**

[internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr) - Portail officiel de signalements des contenus illicites de l'internet

<https://www.internet-signalement.gouv.fr>

## LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde...  
Les bons gestes de prévention aussi.

### Qu'est-ce-que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

### Quels sont les dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Dans les cas les plus graves, il peut entraîner, en quelques minutes, le coma voire le décès.

### Comment éviter les intoxications ?

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations : chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles. Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée par ramonage mécanique.

Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes même quand il fait froid.

N'obstruez jamais les grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies.

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion.

Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé.

Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service et pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de l'installateur.

### Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

Arrêtez si possible les appareils à combustion.

Evacuez au plus vite les locaux.

Appelez les secours :

112 : Numéro unique d'urgence européen

18 : Sapeurs-Pompiers

15 : Samu

**NE REINTEGREZ PAS LES LIEUX AVANT D'AVOIR RECU L'AVIS D'UN PROFESSIONNEL DU CHAUFFAGE OU DES SAPEURS-POMPIERS.**



## LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde...  
Les bons gestes de prévention aussi.



# A Savoir



## Elagage

En vertu du règlement de voirie approuvé le 10/06/2008, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine. Cette opération est effectuée à la diligence des propriétaires ou des concessionnaires si la demande écrite au propriétaire est restée sans suite après une période de trois semaines à réception de celle-ci.

Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucun saillie sur celui-ci.

Au croisement avec des voies ferrées ainsi qu'aux embranchements, carrefours et bifurcations des voies, les arbres à haut jet doivent être élagués par les soins des propriétaires ou des concessionnaires sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol dans un rayon de 10 mètres comptés du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveaux.

Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres de haut jet situés à moins de 4 mètres de la limite des voies du côté du plus petit rayon, sur tout le développement des courbes du tracé des voies et sur une longueur de 10 mètres dans les alignements droits adjacents.

## Obligation de déneigement, arrêté municipal du 19/12/05

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Par temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

## Sécurité publique - Chiens dangereux

Depuis le 31 décembre 2009, les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention qui est délivré par les maires aux propriétaires ou détenteurs disposant d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire et une attestation d'aptitude du maître, délivrée par un formateur agréé.

## Divagation des chiens

Il est rappelé que la divagation des chiens sur la voie publique est interdite et passible d'une amende. Dans un souci de sécurité et de respect de chacun, il est essentiel que tous les propriétaires veillent à respecter cette législation et tiennent leurs chiens en laisse. Evitons également que nos amis à quatre pattes ne dérangent l'entourage par des aboiements prolongés.

## Bruit, arrêté Préfectoral du 15/05/91

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- \* les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- \* les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- \* les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00

## Obligation de ramonage, arrêté municipal du 09/11/04

Il est prescrit que le ramonage des fours, fourneaux et cheminées des maisons, usines, etc. doit être effectué au moins une fois chaque année.

## Curage des ruisseaux

L'entretien des cours d'eau non domaniaux appartient aux riverains qui sont propriétaires chacun de la moitié du lit. Il comprend le fauchage des herbes ainsi que l'abatage et l'enlèvement des arbres qui font obstacle au libre écoulement des eaux. Les riverains doivent effectuer les travaux sur leur propriété sans attendre qu'un avis leur en donne les consignes. Ces travaux sont de l'intérêt des propriétaires car ils évitent souvent les débordements des ruisseaux.

# Associations de Marbache

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)	M. COLLINET Jean-Pierre	9 chemin de Saizerelle	06 12 10 95 93
AVANT-GARDE	M. JOLY Philippe	7 clos de la Grande Chevreuse	03 83 24 01 44 06 14 98 41 79
CLUB D'HISTOIRE LOCALE	M. LOTH Frédéric	139 rue Jean Jaurès	06 29 06 72 90
CLUB DES SENIORS	M. TOUVENEL René	10 rue de Batinchène	06 66 18 85 24
COMITÉ DES FÊTES (CFM)	M. BEZOTEAUX Philippe	100 rue Jean Jaurès	06 26 25 40 86
FAMILLES RURALES	M. BILLON Serge	3 rue Clemenceau	03 83 24 99 83
FRATERNITÉ CATHOLIQUE DES MALADES	Mme NIEDZIELSKI Renée	86 rue Jean Jaurès	03 83 24 97 74
MARBACHE LECTURE	Mme HAYE Sophie	Médiathèque 8 place du 8 Mai 1945	03 83 23 35 31 06 71 68 58 12
MARBACHE LOISIRS	Mme SCHMITT Laïla	7 clos des Blanchés Vignes	03 83 24 04 34 06 31 75 49 68
LES MARBICHOUX	M. LIGNIER Benoit Mme MONGIN Céline	85, rue Clemenceau 10 place du 8 Mai 1945	03 83 24 3768 06 03 37 17 67
LES MÉNILEUX	M. PAULIN David	5 place du 8 Mai 1945	06 81 92 51 94
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)	M. MAXANT Daniel	rue Aristide Briand	06 75 65 11 68
OLYMPIQUE MARBACHE BELLEVILLE DIEULOUARD (OMBD)	M. RACADOT Stéphane	14 rue de la Côte 54940 BELLEVILLE	06 72 33 75 34
TÉLÉVISION LOCALE DE MARBACHE (TVLM)	Mme FOUQUENVAL Olivia	64 rue Clemenceau	06 06 45 13 60 06 86 36 05 93



**Association Loi 1901**  
**Président : René THOUVENEL**  
**Siège Social :**  
**10 rue de Batinchène**  
**54820 MARBACHE**  
**Tel : 03 83 24 95 86**  
**E Mail : rene.touvenel@sfr.fr**



L'année 2012 est à marquer d'une pierre noire pour notre Association.

Tous nos esprits sont encore imprégnés de cette date du 29 février, date à laquelle la Famille d'André nous faisait part de son Décès.

La tristesse était sur tous les visages, mais, c'est un peu plus tard que nous nous sommes rendu compte de la place qu'il occupait parmi nous, et, de la grandeur d'Ame qui était en lui.



Aujourd'hui, l'honneur qui lui est rendu par nos Ediles communaux, en lui dédiant l'espace détente aménagé au château comportant le terrain de boules est une reconnaissance de la Personnalité de notre Président André Guerin. Nous n'avons pas manqué de remercier Monsieur le Maire, et tout le Conseil Municipal.

Mais cependant, la vie de l'Association se doit de continuer. Toutes nos manifestations ont été maintenues.



Nous avons débuté par la galette des Rois en Janvier. C'était une première à laquelle notre Président était présent, mais ce fut sa dernière apparition en public.

Après son Décès, un nouveau Président a été élu en la personne de René Thouvenel. C'était le souhait d'André et il a été respecté. Disons en somme, que la continuité du Mandat qui se termine l'année prochaine est assurée. Et après ? L'avenir le dira.

Nous avons donc enchaîné nos manifestations, à savoir : 2 Repas en salle, 2 Pique-niques, 1 Sortie au Couvent des Cordeliers à Les Thons, 1 Goûter Champêtre, et pour clore l'année, notre traditionnel Goûter de Noël.



Ajoutons à cela les Jeudis récréatifs du Foyer, la Gym du mercredi, animée maintenant par Anne-Marie Munier. Et tout cela marche bien.

Notre effectif est stable, et même plutôt en légère progression, mais nous attendons toujours les Marbichons isolés qui hésitent à franchir la porte. Nous l'avons dit, nous le répétons : inutile de frapper, entrez, c'est ouvert.

**A BIENTOT !**

A vous tous, Marbichonnes et Marbichons de toutes Générations ;  
Avec beaucoup de sincérité, et malgré la morosité actuelle, oublions tant que faire se peut pour quelque temps nos soucis pour passer de bonnes Fêtes de fin d'année, avec l'espoir de jours Meilleurs.

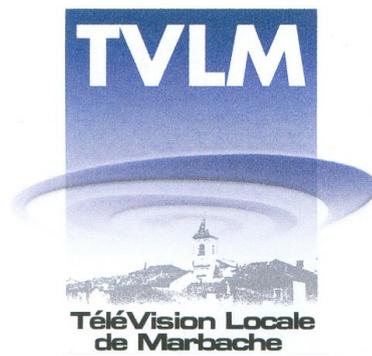
Bonne Année à Tous.

# TVLM TéléVision Locale de Marbache

Programmation en continu sur le câble canal 62 et des vidéos régulièrement sur internet dans [www.youtube.com](http://www.youtube.com) rechercher tvlmmarbache ou par un lien direct sur le site de la Mairie : [www.marbache.fr](http://www.marbache.fr) (rubrique Associations)

TVLM diffuse en images seulement après l'approbation du comité de censure (selon la convention conclue avec le CSA et renouvelée en 2010) :

- Les différentes manifestations proposées par les associations**
- Les cérémonies municipales**
- Les événements passés de la commune et des environs**
- Des documentaires, des reportages et des interviews**
- Différentes rubriques : insolite, historique, cuisine, jardinage...**
- Les informations diverses**
- Les rendez-vous à ne pas manquer**



Ces sujets sont présentés par un chroniqueur membre de l'équipe.

Vous avez la possibilité de vous procurer sur commande le DVD de nos émissions (12 euros) ou de faire filmer vos événements (devis sur demande).

## Composition du Bureau :

*Présidente* : Olivia FOUQUENVAL  
*Vice Président* : Gérard HUBERT  
*Trésorier* : Gilbert ROBIN  
*Secrétaire* : Christine HARREL  
*Membre actif* : Richard SCHARBANNO  
*Membre actif* : Marjorie BOTZ



## Comité de Censure :

Rolande SCHMITT  
Arnaud FOUQUENVAL  
Ginette PAVESI  
Claudine JOLY

Notre équipe dynamique et motivée a plaisir à se réunir pour travailler dans une ambiance sympathique et détendue. Nous accueillons volontiers toute personne désirant donner un peu de son temps selon ses disponibilités. En venant nous rejoindre, vous pourrez acquérir une formation personnalisée sur le montage vidéo et ensuite participer à la réalisation de nos émissions.

## Particuliers et Associations, vous pouvez adhérer à TVLM pour la somme de 10 € par an.

Nous faisons donc appel à vous tous pour prendre dès à présent votre carte d'adhérent 2013 et contribuer ainsi au soutien moral et financier de votre Télévision Locale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, commentaires et idées nouvelles qui nous permettent d'améliorer nos émissions.

Votre collaboration quelle qu'elle soit est importante pour votre Télévision locale.

Pour nous contacter :

TVLM 64 rue Clemenceau - 54820 Marbache

Tél. 06 86 36 05 93/06 06 45 13 60

Courriel : [tvlm-marbache@orange.fr](mailto:tvlm-marbache@orange.fr)

## En 2011-2012, nous étions présents pour :

- . la remise des prix pour les maisons décorées
- . les cérémonies des 11 novembre et 8 mai
- . les élections du Conseil Municipal d'Enfants
- . la Saint Nicolas
- . les vœux de M. le Maire
- . le carnaval MJC
- . la remise des prix pour les maisons fleuries
- . la Marbichonne de la MJC
- . la Marbigourmande du CFM
- . la course aux œufs de Pâques
- . la marche et VTT du CFM le 1er mai
- . le marché aux fleurs des Marbichoux,
- . la Fête patronale
- . les jeux pour enfants l'après-midi du 13 juillet
- . la retraite aux flambeaux et en soirée le feu d'artifices et le bal
- . le concert de musique donné par l'Harmonie de l'Avant-Garde
- . le concert Chœurs d'Hommes par la MJC
- . le gala des activités MJC,
- . les vieux métiers du bois et de la forêt du Club d'Histoire Locale
- . la fête des courges avec le Club Nature de la MJC
- . l'inauguration de la station d'épuration (STEP)
- . la célébration de la Doyenne et du Doyen de Marbache
- . les Noces d'or et de diamant
- . les repas dansants du club des Seniors
- . l'inauguration de l'Espace détente André Guerin
- . l'exposition des Peintres Marbichons



## OLYMPIQUE MARBACHE BELLEVILLE DIEULOUARD



Effectifs 2012/2013 : 142 licenciés dans les catégories suivantes :

U6-U7-U8-U9 : 17 (dont 2 filles)

U10-U11 : 20

U12-U13 : 23 (dont 1 fille)

U14-U15 : 14

Séniors : 47

Dirigeants : 20

Arbitre : 1 (et 1 autre en cours d'obtention de l'examen)



Comité d'administration :

Président : RACADOT Stéphane

Vice-Président : MANGEOLLE Richard

Trésorier : MICLO Christophe

Secrétaire : COURTIOL Emmanuel

Secrétaire adjoint : CHOULEUR Laurent

Responsable équipes Jeunes : CUNY Bernard

Responsable équipes Seniors : FUHRMANN Vincent

Les entraînements ont lieu sur le stade de Belleville tous les mercredis :

- catégorie U6-U7-U8-U9 (nés de 2004 à 2007) de 14H à 16H
- catégorie U10-U11 (nés en 2002-2003) de 14H à 16H
- catégorie U12-U13 (nés en 2000-2001) de 17H30 à 19H30
- catégorie U14-U15 (nés en 1998-1999) de 17H30 à 19H30

Si des enfants de ces catégories d'âges sont intéressés pour pratiquer le football, les contacts peuvent se faire directement auprès de M. CUNY Bernard au 06 38 15 01 06





## ASSOCIATION MARBACHE-LOISIRS ANNEE 2012

*Présidente et contact*  
**Mme SCHMITT Laïla**  
tél. 03 83 24 04 34

### Activités permanentes

⇒ Lundi et jeudi à 14 h 00 Centre Socio Culturel  
Travaux manuels : (peinture sur soie, couture, tricot, crochet, etc)

⇒ Mardi de 18 h 30 à 19 h 30

Gymnastique douce (accessible à tous)

Salle des fêtes de la Mairie (sauf périodes vacances scolaires)

Au printemps marche en forêt de Marbache ou ses environs.

⇒ Mercredi de 20 h 00 à 22 h 00

Atelier de peinture avec un intervenant, M. Schweitzer J.  
Responsable Mme Schmitt Laïla.

⇒ Dimanche de 9 h 00 à 11 h 00

Randonnée pour tous.

N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables pour renseignements.

Vous avez une idée pour une activité, prenez contact, vous serez les bienvenu(e)s.



### Les manifestations 2012

- JUILLET :

Voyage à Fontenoy le Château et Passavant la Rochère- participation nombreuse pour cette journée – découverte fléchée du village puis rendez-vous au port d'embarquement pour une croisière commentée. Repas à bord du bateau avec un menu vosgi-comtois. Visite libre de la verrerie cristallerie de Passavant la Rochère, atelier avec les souffleurs de verre, exposition permanente et film – visite de la galerie d'art contemporain et promenade dans le jardin japonais- sans oublier la boutique et vente de produits issus des ateliers. Journée remarquable et appréciée de tous.

- JUILLET :

Repas champêtre au Centre Socio-Culturel – nombreux participants et journée ensoleillée.

- NOVEMBRE :

Grande journée portes ouvertes en Mairie avec vernissage de ML Pictural « les peintres Marbichons » et exposition des travaux effectués par les petites mains durant toute l'année- merci à tous ces artistes talentueux.

- DECEMBRE:

Apéritif dinatoire entre adhérents pour clôturer l'année 2012.

Nous remercions bien sincèrement les Associations, les adhérents, et toutes personnes ayant participées à nos manifestations 2012.



## FRATERNITE CATHOLIQUE DES MALADES

La composition de l'équipe diminue mais nous faisons tout notre possible afin de continuer. Les personnes ne pouvant plus se déplacer gardent le contact avec les malades par téléphone ; c'est important pour les deux, malade et responsable.

Marguerite CLAUDE nous a quittés et Cécile SCHMITT est partie en maison de retraite mais nous penserons toujours à elles à chaque réunion car nous ne pouvons pas oublier la mission qu'elles ont accomplie pendant tant d'années.

Nous assurerons la distribution des paquets à Pâques ; cela nous permet de passer un petit moment avec nos malades à leur domicile et dans les maisons de retraite à Faulx et Pompey.

Ce n'est pas toujours facile mais l'accueil que nous recevons, nous réconforte et nous pousse à continuer notre marche vers eux.

### COMPOSITION DE L'EQUIPE :

Annette BUCLIER, Yvette DIHO, Jacqueline FRANCOIS, Dany GASCARD, Marie-Rose IHRY, Renée NIEDZIELSKI, Geneviève POIREL, Gisèle RADICCI, Hélène SEVREMONT, Odette THIERCELIN, Ginette TITRY, Marie-Thérèse TOFI, Elisabeth TUREK, Jacqueline VINCENT, Andrée DEPIESSE.

N'oublions pas nos assistants, les hommes :  
Bernard THIERCELIN, Yvon THIVET,  
Bernard DIHO, Ubaldo RADICCI, Pierre MIQUEL.



Notre association, créée et gérée par des parents d'élèves, a pour but de récolter des fonds pour les écoles maternelles et primaires de Marbache.

Cette année nous avons pu reverser la somme de 2 600 euros qui a servi à l'achat de matériel, participation à des sorties scolaires....

Nos manifestations rencontrent toujours un beau succès :

- Le marché de Noël, malgré un froid glacial, s'est vu dévalisé. Tous les objets vendus sont faits artisanalement par les élèves, les instituteurs et par les bénévoles. Les crêpes, café, vin chaud étaient là pour nous réchauffer.
- Le marché aux fleurs et plants, rendez-vous incontournable du printemps sur la place Jean Dautrey, a été une grande réussite. La date choisie y étant pour beaucoup (dimanche d'élection présidentielle).



Pour cette nouvelle année, nous remettons en place la vente de sapins de Noël, le marché aux fleurs et la kermesse des écoles.

Nous allons innover dans la réalisation et la vente de galettes des rois et sommes à la recherche de nouvelles idées.

Si vous avez envie de vous investir, de consacrer un peu de votre temps et d'intégrer notre équipe pour améliorer la vie scolaire de nos bambins, il n'est pas trop tard.

Contact : <http://marbichoux.net-lor.fr>

# MJC : les manifestations 2011-2012

## St Nicolas



Char de Saint Nicolas entièrement réalisé par la MJC à partir d'une plate forme prêtée par la Mairie de Frouard.



## Carnaval



## Course aux œufs



Président : Daniel MAXANT  
Vice-présidente : Nathalie GRAVEJAT  
Secrétaire : Pierrette ROBIN  
Secrétaire adjointe : Séverine D'APRIL  
Trésorier : Eric SCHMITT  
Trésorier adjoint : Michel AMRAOUI  
Animateur : Frédéric MULLER

## Marbichonne du Val de Lorraine

15<sup>ème</sup> édition de notre rando VTT ... 1928 participants



## La fête des courges :



115 variétés cultivées par des Marbichons



## Centres de Loisirs



Pour tout renseignement complémentaire :  
[d.maxant@free.fr](mailto:d.maxant@free.fr) 06.75.65.11.68  
[mjcmarbache.fr](http://mjcmarbache.fr) 03.83.24.02.77

# Maison des Jeunes et de la Culture

## Activités 2012 - 2013

Activités	Jour et Horaires	Prix pour une année	Lieu	Renseignements
FITNESS	Lundi 20 h 30 – 21 h 30	90 €	Préau de l'école	Séverine D'APRILE 06.80.77.13.88
PING PONG LOISIRS (Adultes)	Mardi 20h30 – 22h00	Carte MJC	Préau de l'école	Gilbert ROBIN 06.66.34.42.13
MODERN JAZZ	Mardi 17 h - 19 h	90 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN 03.83.24.95.01
GYM ENFANTS	Mercredi de 14 h à 15 h 45 (selon l'âge)	90 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN 03.83.24.95.01
MERCREDIS RECREATIFS	Mercredi De 14 h à 17 h (de 7 à 13 ans)	Carte MJC	MJC	Fred Muller 06.33.13.08.22
CIRQUE	Mercredi 17 h 00 – 18 h 30 (12 enfants max.)	50 € à l'année	MJC	Fred Muller 06.33.13.08.22
GYM ADULTES	Mercredi 20 h 15 – 21 h 15	90 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN 03.83.24.95.01
GUITARE	Judi 17h – 21h	95 €/trimestre (selon la durée du cours)	MJC	Alain GREINER 03.83.24.53.95
CLUB NATURE	Judi A partir de 20h30	15 €	MJC	Corinne PAVESI 03.83.24.45.90
ROTIN	1 Judi par mois 20 h 30 à 23 h 00	Prix à définir	MJC	Corinne PAVESI 03.83.24.45.90
PING PONG LOISIRS (Enfants)	Vendredi 20h30 – 22h00	Carte MJC	Préau de l'école	Gilbert ROBIN 06.66.34.42.13
FOLK	Vendredi 20h30	15 €	MJC	Muriel SENN 06.75.69.38.43
FOYER DES JEUNES	Samedi 13 h 30 à 18 h 00	Carte MJC	MJC	Fred Muller 06.33.13.08.22
VTT	Samedi A partir de 14h00	30 € (y compris carte MJC + Licence FFCT)	Départ MJC	Jean-Marie PINOLI 03.83.24.95.94

Pour toutes les activités, il est demandé à chaque adhérent un **engagement à l'année** et la **CARTE MJC** qui est pour les habitants de Marbache de :

6 € jusqu'à 18 ans,

8 € pour les plus de 18 ans

10 € pour les adhérents **extérieurs** à Marbache.

**(Possibilité de déduire l'aide de la CAF (50€), fournir l'attestation)**

**Tarif dégressif à partir de la 2<sup>ème</sup> activité ou 2<sup>ème</sup> adhérent (= 80 € par activité et à l'année )**



## CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE MARBACHE

### Présentation

Le Club se réunit une fois par mois à 20 h 30 au Centre Socio-Culturel.  
N'hésitez pas à rejoindre les membres du Club si vous le souhaitez, ou à assister aux réunions ou à l'une d'elles, vous êtes le(s) bienvenus(es).

#### Membres du bureau :

Frédéric LOTH : Président

Christine HARREL: Secrétaire

Emile MOISSON : Trésorier

Membres Actifs :

MM. Christian BERG / André BOISSEAU

Martine DUBAR / Eric EBELMANN /

Michel HARREL / Denis MAILLARD



#### Contact :

Siège Social : 64 rue Clémenceau – 54820 MARBACHE

Frédéric LOTH (Président) 06.29.06.72.90 - E-mail : [fred.loth@orange.fr](mailto:fred.loth@orange.fr)

Courriel : [histoire.locale.marbache@gmail.com](mailto:histoire.locale.marbache@gmail.com)

Blog : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautefort.com/>

Venez nous visiter sur le blog : articles, albums de photos, photos anciennes, etc...

#### Publications

Le Club d'Histoire Locale de Marbache propose ses publications à la vente.

Vous trouverez, la liste de celles-ci sur le blog : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautefort.com/> ,

ou adressez-vous à : Frédéric LOTH (Président) 06.29.06.72.90

\*\*\*\*\*

#### Le Club d'Histoire Locale de Marbache a pour but :

De rechercher tout ce qui se rapporte à la vie passée de Marbache jusqu'aux évènements plus proches et vécus par certains d'entre nous.

De retracer aux différentes époques la façon de vivre, les ressources, les lieux, l'environnement, le développement de la civilisation, etc...

De mettre en valeur ce passé et la place tenue par nos Ancêtres dans l'environnement lorrain.

De diffuser des connaissances acquises pour mieux faire connaître Marbache à ses habitants et contribuer à son développement culturel.

\*\*\*\*\*

#### ASSEMBLEE GENERALE 2013

Notre Assemblée générale aura lieu **Samedi 12 Janvier 2013, à 16 h 30** à la salle des fêtes de la Mairie. Venez nombreux !

#### MANIFESTATION 2013

La prochaine manifestation est prévue **Dimanche 8 Septembre 2013**, dont le thème sera : « **Un jour à la ferme d'autrefois** ».

Rendez-vous à l'année prochaine !!!

**Dimanche 1er Juillet 2012 - Bourse aux antiquités militaires (Militaria)**

Le 1er juillet était la 4<sup>ème</sup> édition de la bourse aux Antiquités Militaires.

Cette année, celle-ci s'est installée sous chapiteau dans le Parc du Château, sous la houlette de André BOISSEAU.

Les ferrus et collectionneurs se sont déplacés en nombre, pour chiner, rechercher l'objet qu'ils n'avaient pas encore dans leur collection.

Devant ce succès, André et les membres du Club sont prêts à reconduire une 5<sup>ème</sup> édition de cette bourse.



**Dimanche 29 Avril 2012 – La Marbi'Gourmande**

Le Club d'Histoire Locale de Marbache a installé un chapiteau dans le parcours de la Marbi'Gourmande afin d'informer et expliquer aux participants le passé de la mine de Marbache.

**Dimanche 9 Septembre 2012 – LES VIEUX METIERS DU BOIS ET DE LA FORET**

Ce thème a été choisi pour renouer avec les anciens métiers du bois.

Dans le parc du château, le Club de Vannerie est venu exposer ses œuvres. Plus loin un schlitteur venu de Cirey-sur Vesouze présentait une schlitte. On pouvait assister au débardage avec des chevaux de trait. Un sculpteur à la tronçonneuse a créé devant le public de magnifiques objets taillés dans le bois. Les amis du Valamont de Xaronval ont montré la fabrication à l'ancienne de cordes, mais aussi de manches en bois. Il y avait le rémouleur et sa charrette en bois. Plusieurs artistes sont venus exposer leurs objets : le sculpteur sur bois en dentelle, le tourneur sur bois.

En salle d'exposition, on pouvait y voir de très vieux outils, des objets miniatures reproduisant les anciens métiers du bois. Un artiste marbichon, André MUNIER, a exposé ses œuvres, c'était l'occasion pour lui de partager sa passion avec les nombreux visiteurs. Grâce à la participation de la Fédération des chasseurs, un petit espace était réservé à la forêt, celui-ci était joliment décoré de brindilles et de feuilles. On pouvait y voir plusieurs animaux empaillés disposés ici et là.

Dans le parc du château, une ambiance musicale régnait grâce à Michel et son orgue de barbarie. Pour le plaisir de tous, il a entonné tout au long de la journée de très anciennes chansons.

Cette année encore, petits et grands ont beaucoup apprécié la balade en calèche dans le village au rythme des chevaux.

Le public pouvait se restaurer le dimanche à midi et déguster l'excellente choucroute cuisinée par le chef « Gaston ».



## Le Comité des Fêtes renouvelle son bureau et ses projets

Grâce au dynamisme et à la motivation de son équipe dirigeante, le Comité des Fêtes a pu innover cette année, au travers d'une programmation enrichie et, surtout, de la célébration pas tout à fait comme les autres, de son 25ème anniversaire.

C'est en effet le 23 avril 1987 qu'un éminent Marbichon, Jean Schweitzer, fondait notre structure avec un groupe d'amis et en devenait le Président. Pendant plusieurs années, il dirigea celle-ci avec le sérieux et la fibre artistique le caractérisant.

Lui ont succédé pour des mandats moins longs mais tout aussi fructueux, Guy Monnier, Michel Beugin, Bernard Rizzi, Patrice Sublon, Jean-Jacques Maxant, Murielle Popieul et Christophe Fetet .

Afin de les honorer et de rendre hommage à ce quart de siècle festif, au service des Marbichons, des Marbichonnes et du rayonnement de notre commune, il a été décidé de mettre en place une marche gourmande le dimanche 29 avril 2012. Une autre façon de présenter notre cité puisque le parcours de la première Marbigourmande était essentiellement forestier et a permis à 250 participants, avec le soutien de nombreux habitants et notamment du club d'histoire locale, de connaître l'ancienne mine et de découvrir d'autres chemins. Dont les haltes gustatives sur le thème lorrain et l'animation ont comblé toute l'assistance. Promis, on recommence en 2013 !

Au-delà de cette mise en bouche récréative, la traditionnelle marche et le VTT du 1<sup>er</sup> mai ont été reconduits.



Malgré la pluie nocturne et matinale, les festivités des 13 et 14 juillet, et tout particulièrement la brocante demeurent d'excellents temps forts.

Afin de mieux préparer les événements de la nouvelle année, nous avons avancé la date de notre assemblée générale au vendredi 21 septembre. Cette réunion a favorisé l'arrivée de nouveaux jeunes talents et l'organisation de projets insolites. Comme la bourse aux jouets et puériculture qui s'est déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 décembre. En fait, un fabuleux vecteur, tout comme le spectacle proposé par Magic Christophe, le 8 décembre, en partenariat avec la MJC, pour annoncer le défilé de Saint-Nicolas et le monde merveilleux des fêtes de fin d'année.

Ainsi que le programme de 2013 qui, en complément des animations classiques, comprendra de nouvelles manifestations. A l'instar d'un concours de belote, d'un diner Karaoke et d'autres rencontres intergénérationnelles.

Un grand merci à tous les bénévoles et les associations nous apportant leur soutien tout au long de l'année et nous formulons l'espoir que cette nouvelle année nous apportera des solutions techniques afin d'entreposer tout notre matériel.

Avec tous nos vœux de bonheur et de santé.

### Bureau du Comité des Fêtes

Président : Philippe Bezoteaux  
Vice-Présidentes : Isabelle Winsterstein et Céline Moreaux  
Secrétaire : Ophélie Touati  
Secrétaire Adjointe : Deborah Arnette  
Trésorière : Séverine D'April  
Trésorier Adjoint : Eric Barthez  
Membres actifs : Michel Amraoui, Christine Boidin, Anne-Marie Hecht, Patricia Henck, Yann Marchal, Eric Popieul, Pierrette et Gilbert Robin.

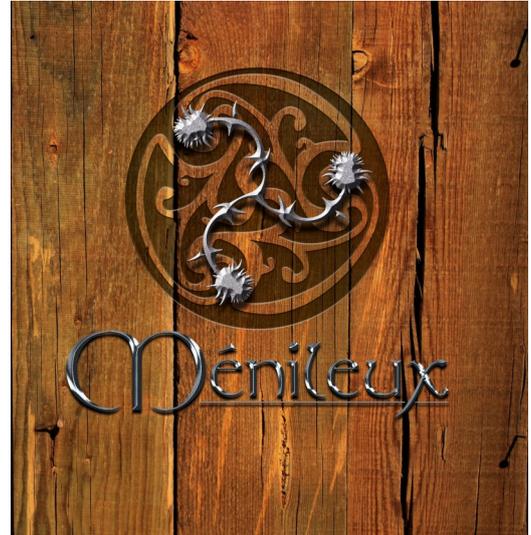


## LES MENILEUX

Animations et concerts sur le grand Est et plus loin...  
Participation bénévole à la « Marbichonne »,  
aux festivités du 13 et 14 juillet,  
ainsi qu'à la Saint-Nicolas.

CD disponible en Mairie  
ou au 06 17 43 44 55 Jean-Jacques MAXANT

Contacts :  
David PAULIN (Président) 06 81 92 51 94  
[dvdpol1@yahoo.fr](mailto:dvdpol1@yahoo.fr)  
[jean-jacques.maxant@wanadoo.fr](mailto:jean-jacques.maxant@wanadoo.fr)



### Quelques informations :

**Les globules rouges** sont utilisés pour soigner les anémies leucémie sa conservation et de 42 jours.

**Les plaquettes** : les hémorragies. Conservation de 5 jours à 20° Les femmes ayant eu des enfants sont parfois écartées de ce don.

**Don de moelle osseuse.** Il faut s'inscrire sur le site des «veilleurs de vie fichier ». Il y a une chance sur un million de trouver un donneur et un receveur compatible : pour combattre et guérir les leucémies

**Sang de cordon** dont l'utilisation est en augmentation les structures sont mises en place à Nancy depuis peu. Démarchage auprès des futures mamans : pour combattre et guérir les leucémies

**Les dons d'organes**, il faut faire savoir sa position positive ou négative à ses proches.

**Test Hémoglobine** avant le don pour ne pas prélever des personnes anémisées. Préoccupation : la santé du donneur.

Plus de 35% des personnes interrogées ne connaissent pas le don du sang. Elles ne connaissent ni les modalités ni le mode de prélèvement.

Certaines pensent que pour être donneur, il faut faire partie des donneurs alors que l'on devient donneur après être passé à l'acte.

Les associations ont été créées pour la promotion du don de sang Bénévole car 10 000 poches de sang sont indispensables chaque jour, **elles comptent bien évidemment sur vous pour parler autour de vous de ce geste qui sauve.**

Venez donner votre sang

# MARBACHE

## Mardi 31 décembre 2013

### De 9h00 à 12h00

## Salle des Fêtes de la Mairie

Pour un 1<sup>er</sup> don, merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Pour connaître la collecte la plus proche de chez vous :

Tél. 03 83 44 62 62

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

# Association Familles Rurales de Marbache

## Périscolaire / Restauration scolaire

Bureau :

**Président : M. BILLON Serge**  
**Trésorière : Mme PESOTTO Valérie**  
**Secrétaire : M. DUPUIS Yannick**  
**Membres : Mme BEZOTEAUX Patricia,**  
**Mme WINTERSTEIN Isabelle,**  
**Mme D'APRILE Séverine**  
**Mme ROCH Mélanie**



Horaires d'ouverture du périscolaire :  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
de 7 h 30 à 8 h 30  
de 11 h 30 à 13 h 30  
de 16 h 30 à 18 h 30

Les mercredis et vacances de la Toussaint : de 7 h à 18 h 30

Capacité de l'établissement : 50 enfants, les inscriptions se font en fin de semaine précédente, les repas et les heures de périscolaire sont prépayés.

Sous la houlette d'Isabelle DUPUIS, directrice de la structure, l'encadrement est assuré par deux animatrices diplômées :

Carole PATURAU et Patricia CHRÉTIEN, assistées par Isabelle WINTERSTEIN, actuellement en formation Bafa.

Calendrier des manifestations prévues pour l'année 2013

- Assemblée générale : 16 janvier 2013
- Friperie de Printemps : 23/24 Mars 2013
- Loto des enfants : mai 2013
- Sortie de fin d'année : 26 juin 2013
- Friperie automnale : date à convenir (octobre)



Pour cette nouvelle année 2012 / 2013, les activités du périscolaire seront axées sur la thématique des animaux. Les mercredis seront donc essentiellement consacrés à des jeux et des animations autour de ce thème.

1er trimestre : Les animaux de nos forêts (renard / chevreuil / sanglier / fouine / martre)

Découverte de leur milieu naturel / leur nourriture / leur logis  
Rencontre avec les chasseurs qui feront une animation autour de ces mammifères.

2ème trimestre : Les oiseaux

Découverte avec la LPO de nos petits volatiles.  
Fabrication de nichoirs / appeaux.  
Écoute et étude des chants d'oiseaux.

3ème trimestre : Le monde des insectes

Intervention d'un apiculteur

Fabrication d'un terrarium

Que de travail pour nos petites mains, que de découvertes pour éveiller nos esprits !

Les activités manuelles, découverte du milieu naturel et rencontres avec les intervenants se dérouleront les mercredis de l'année, sur l'ensemble de la journée : inscrivez-vous !



Adresse : La maison des enfants (près des écoles, 3 rue Clémenceau) Tel : 03 83 24 99 83

## MARBACHE LECTURE Médiathèque Municipale

8 Place du 8 mai 1945  
54820 MARBACHE  
Tel : 03 83 24 96 82

bibliothequemunicipale@wanadoo.fr  
Heures d'ouverture :  
Lundi 15H / 18H  
Mercredi 13H30 / 17H  
Samedi 14H / 16 H



L'association compte 11 bénévoles et 220 adhérents.

Nous travaillons en collaboration avec la Médiathèque de Meurthe et Moselle ( MMM ).

Tous les trimestres le stock de livres, documents, albums jeunesse, BD, CD, DVD est en parti échangé.

La médiathèque reçoit un budget pour les achats de livres pour son fond personnel.

Afin d'établir une certaine équité et de permettre une plus grande variété dans le choix des livres achetés, un comité de lecture composé d'adhérents et de bénévoles se réunit pour décider collectivement des nouvelles acquisitions.

Il existe aussi un système de réservation en ligne des ouvrages qui vous intéressent (SYREN), service rapide et performant proposé par la MMM.



Chaque année , nous organisons un concours de poésie au rayonnement national puisque relié par notre site : ([Http// marbachemediatheque.wordpress.com](http://marbachemediatheque.wordpress.com) : )

Le thème 2012 était << LUNE>>, une très jolie remise des prix puisque les écoles nous avaient préparé un spectacle et une exposition. Pleins d'émotions. Merci à tous.

Des expos tout au long de l'année :

Comme l'année dernière, avec le NJP, et par l'intermédiaire du Conseil Général, nous avons proposé aux enfants de 5 à 10 ans un spectacle ludique et musical avec Patrick Arnould dans les locaux de la maison des enfants.

Participation à la fête des courges , contes, racontapatis pour les plus petits et kamishibaï.

Soirée théâtre le samedi 20 octobre la Compagnie du Colombier , nous a présenté une pièce de Philippe Claudel. << Parle - moi d'amour>>.



Une soirée « Scrabble Duplicate chaque mardi soir à partir de 20H30.

Club informatique (par la Municipalité) le mardi et vendredi de 14H à 16H30.

Cotisation annuelle 10 € pour la 1ère carte + 2 € par carte supplémentaire.  
Merci de votre soutien.

## ACCA DE MARBACHE

Chasse les samedis et dimanches, pour tout renseignement :  
Le Président, Mr COLLINET Jean-Pierre (06.12.10.95.93), le Vice Président,  
Mr DEUTSCH Régis (06.82.53.76.55) ou Mr KLEIN Christian (06.83.55.96.30).

Chasse en battue du 16 Septembre 2012 à fin Février 2013.  
Chasse à l'affût ou à l'approche du 1<sup>er</sup> Juin à l'ouverture générale courant générale courant Septembre. Aménagement des lignes (élagage, nettoyage...) qui font le bonheur des amoureux de la nature. Tout au long de l'année, depuis les miradors, observation de la nature et de la faune sauvage, suivi du cheptel.

L'association compte 18 membres sans oublier nos amis les chiens qui accomplissent un travail extraordinaire et qui sans eux la chasse n'existerait pas.

Affichage des journées de chasse dans un tableau sur le mur du cimetière ainsi qu'au baraquement de chasse qui se trouve à l'entrée du bois sur le chemin des Cornouillers (derrière la société Parade).



Indications sur plan des zones de chasse le matin et l'après midi, ces indications servent pour tous les usagers de la nature, promeneurs, VTT, etc... De plus, des panneaux indiquant « **CHASSE EN COURS** » figurent autour de chaque enceinte chassée (inscription en rouge sur fond blanc). Il ne faut pas voir dans ces pancartes une interdiction de passer, il s'agit simplement d'une mise en garde du fait de l'utilisation d'armes, la circulation dans ces zones ne permettent pas une grande visibilité, ce qui engendre une préoccupation importante pour l'association au niveau de la sécurité depuis les postes de tirs. Tout ceci est dans l'intérêt de tous **et surtout pour votre sécurité.**



Nous sommes nombreux à fréquenter la forêt, il y a de la place pour tout le monde. Pour cela, une bonne communication est de mise entre tous les utilisateurs afin que chacun y trouve son plaisir.

Nous remercions tous les passionnés de la nature pour leur compréhension durant la période de battue qui s'étend de fin Septembre à fin Février.

L'ACCA de Marbache invite toute personne curieuse de découvrir un monde qu'il ne soupçonne peut être même pas SI VOUS ETES INTERESSES PAR UNE JOURNEE EN PLEINE NATURE VENEZ l'entente est conviviale.

Concernant les dégâts de sangliers occasionnés chez les particuliers, des membres de l'ACCA sont à votre disposition pour vous conseiller dans la pose de clôture, le contrôle ou le renforcement de celle-ci. L'ACCA de Marbache et les associations avoisinantes mettent tout en œuvre depuis plusieurs saisons pour réguler cette situation. Cette année encore des directives importantes ont été transmises par la Préfecture via la Fédération des chasseurs pour réduire la population des sangliers.

Il ne faut pas ternir ni culpabiliser l'image du chasseur. La chasse a besoin d'être expliquée, c'est devenu une affaire de gestion, non de destruction.

### COMMUNIQUE A TOUTES LES ASSOCIATIONS MARBICHONNES

#### RENDEZ-VOUS LES :

**WE des 30 et 31 mars 2013 : Montage du grand marabout dans le Parc du Centre socio culturel**

**WE des 5 et 6 octobre 2013 : Démontage, nettoyage et rangement des différents marabouts**

## L'AVANT-GARDE : Impressions d'Italie

Le projet qui nous a tenus en haleine pendant des mois entiers s'est concrétisé cet été. Une semaine musicale, dépaysante et mémorable, passée en compagnie d'amis musiciens venus étoffer les rangs de l'orchestre.

**Mardi** : Arrivée des troupes, les traits tirés. Découverte du charmant village de Prestine, de l'hôtel ainsi que de la délicieuse cuisine italienne.

**Mercredi** : Après une bonne nuit de repos et un bon petit déjeuner, la version musicale des devoirs de vacances nous attend : répétition à 10 h. La grasse matinée sera pour un autre jour.

**Judi** : Nouvelle répétition matinale en vue du concert le soir même à Paspardo, village perché à 1000 m d'altitude. Premier concert, premières surprises : pas d'entracte, buvette et restauration tout au long du concert et le maire qui, en fin de récital, nous demande *La Marseillaise* !

**Vendredi** : Quartier libre ! Découverte des atouts de cette région qui n'en manque pas.

**Samedi** : En route pour Orzinuovi, à 100 km. Arrivée vers 15 h 30 par plus de 40 °C. Le concert débute à 21 h, il fait encore plus de 30 °C. Chaleur suffocante. Et la musique (blues, swing, hommage à Ray Charles) qui ne fait qu'augmenter les degrés... Très beau succès. Retour à 00h30.

**Dimanche** : Dernier concert. Nous sommes formidablement reçus par le *Coro Voci dalla Rocca*, chœur masculin très réputé dans la région. Les musiciens se lâchent. Le répertoire jazzy et les superbes mélodies italiennes y contribuent. Les « *bravissimi* » pleuvent. C'est un final d'apothéose ! Le public est conquis. L'Italie nous a conquis également.

**Lundi** : L'heure est au retour... déjà. Quand est-ce qu'on revient ?



Président : M. Philippe JOLY  
Directeur musical : M. François PELLETIER  
Secrétaire : Mme Claudine JOLY

Retrouvez l'Avant-Garde sur Internet : <http://l'avantgarde.free.fr> et aussi sur Facebook

# Calendrier 2013 des Manifestations

## JANVIER



### Samedi 5

Galette des Rois (S)  
OMBD 20h00

### A partir du lundi 7

Vente de galettes Marbichoux

### Jeudi 10

Galette des Rois (M)  
Club des Seniors

### Samedi 12

Vœux du Maire (M) à 11h00

Assemblée Générale du Club  
d'Histoire Locale (M) à 16h30

### Vendredi 18

Galette municipale (M) 17h30

### Samedi 19

Repas Karaoké 20h (M) CFM

### Samedi 26

Assemblée Générale de  
Marbache Loisirs (M) à 17h

Assemblée Générale de  
Marbache Lecture (M) 17h30

## FÉVRIER

### Samedi 2

Assemblée Générale de  
l'Avant-Garde, 17h00  
salle de la musique (A)

### Samedi 9

Loto OMBD 19h (A)  
Belleville ou Dieulouard

### Samedi 16

Assemblée Générale du Club  
des Seniors (M) à 15h00

### Dimanche 17

Carnaval MJC (A) 14h30

### Dimanche 24

Concours Belote (M)  
CFM 14h00

## MARS

### Samedi 9

Tournois de Poker O.M.B.D. (A)  
à 19h00 Belleville

### Samedi 16

Soirée Disco à la MJC (A)  
20h00

### Dimanche 17

Déjeuner dansant du Club des  
Seniors (M) à 12h

### Samedi 23

Remise des prix aux maisons  
décorées (M) 11h30

Conférence Astronomie (A)  
Marbache Lecture 16h00

### WE des 23 et 24

Friperie Familles Rurales (A)

## AVRIL

### Lundi 1er

Course aux œufs  
de Pâques MJC  
et Municipalité  
à 10h30 (C)



### Dimanche 7

La Marbichonne  
MJC (C et S)

### Vendredi 12 ou 19

Prix Concours poésies  
Marbache Lecture (A) 16h30

### Jeudi 25

Choucroute Loto (S) 12h00  
Club des Seniors

### Samedi 27

Concert de l'Avant-Garde (M) à  
20h45

### Dimanche 28

Marbigourmande CFM (C et S)

## MAI

### Mercredi 1er

VTT & Marche CFM (C et S) 9h

### Dimanche 5

Marché aux Fleurs Marbi-  
choux Place J Dautrey (A)  
À partir de 8h

### Mercredi 8

Cérémonie du 8 mai 1945  
(A et M) 11h30



### Samedi 11

### et Dimanche 12

Fête Patronale (A)

### Lundi 20

Marche de jour  
Marbache Loisirs

### Samedi 25

Anniversaire des 50 ans  
de la MJC (A)

## JUIN

### Samedi 1er

Remise de Médaille de la  
Famille française  
11h30 (M)

Voyage Marbache Loisirs

### Dimanche 2 ou 9

Tournoi de Sixte de l'O.M.B.D.  
au Stade

### Samedi 8

Sortie Paris  
Marbache Lecture

### Vendredi 21

Fête de la Musique (C) 20h  
L'Avant-Garde (sous réserve)

### Samedi 22

Kermesse des Marbichoux  
(C et S)

### Mercredi 26

Sortie fin d'année  
Familles Rurales

## Samedi 29

Gala des activités de la MJC  
(M) à 20h00

## JUILLET

### Jeudi 4

Pique-nique (C et S)  
Club des Seniors

### Vendredi 12

Jeux pour enfants (C et S)  
Municipalité  
14h00

### Samedi 13

Retraite aux  
flambeaux (A)  
Feu d'artifices  
et Bal

(C et S) 21h30

### Dimanche 14

Vide grenier  
CFM (S et C)

### Samedi 27

Repas champêtre  
Marbache Loisirs  
(C et S) à 12h00

## AOÛT

### Jeudi 8

Goûter Champêtre (C et S)  
Club des Seniors 15h00

### Jeudi 29

Pique-nique (C et S)  
Club des Seniors

## SEPTEMBRE

### Dimanche 8

Exposition du Club  
d'Histoire Locale (C et S) 10h

### Vendredi 14

Pot municipal de rentrée (M)

### Samedi 21

Assemblée Générale CFM et  
« Apéro dînatoire » 18h30 (M)

### Dimanche 22

Loto CFM 14h (M)

### Samedi 28

Remise des Prix aux maisons  
fleuries (M) 11h30

### Dimanche 29

Fête des Courges (C et S)  
Club Nature de la MJC

### Courant sept ou octobre

Spectacle NJP (A)  
Marbache Lecture

## OCTOBRE

### Samedi 5

Tournoi de Poker ou Loto  
OMBD (A) Belleville 19h00

### Dimanche 13

Repas dansant 12h00  
Club des Seniors (M)

### samedi 19

Soirée Théâtre (M) 20h  
Marbache Lecture

### Vendredi 25

Elections du CME (M) 15h

## Samedi 26

Doyenne & Doyen  
Noces d'Or & Diamant  
(M) 11h30

Friperie d'automne (A)  
Familles Rurales

## NOVEMBRE

### Samedi 2

Soirée Lasagnes OMBD (A)  
Belleville 20h30

### Vendredi 8

Assemblée Générale de TVLM  
(A) à 18h30

### Lundi 11

Cérémonie de l'Armistice de  
1918 (A et M) 11h30

### Samedi 16

Assemblée Générale de la MJC  
(A) à 18h00

### Samedi 23

Soirée Beaujolais Nouveau  
MJC (A) à 20h00

### Dimanche 24

Repas de Sainte Cécile (S)  
Musiciens de l'Avant-Garde

### Samedi 30

Apéritif dînatoire adhérents  
Marbache Loisirs (S) à 20h00

## DÉCEMBRE

### Samedi 30/11 Dimanche 1er

Bourse aux jouets CFM (A)

### Vendredi 6

Saint Nicolas  
Groupe scolaire  
P. Miquel (A)  
Mairie et MJC



### Dimanche 8

Défilé de Saint Nicolas  
MJC et Municipalité  
à partir de 17h00 (C et S)

### Mercredi 11

Arbre de Noël OMBD (A)  
Belleville 14h00

### Jeudi 12

Goûter de Noël des Seniors  
(M) à 15h00

### Samedi 14

Atelier contes (A) 14h00  
Marbache Lecture

### Vendredi 20

Marché de Noël (A)  
Marbichoux 16h30

### Mardi 31

Don du sang (M) 9h à 12h

M (Salle des Fêtes en Mairie)  
C (Parc du Centre Socioculturel)  
S (Centre Socioculturel)  
A (Autre lieu)



SERVICE DE QUALITÉ  
**Idéal Pressing**  
 Le Nettoyage à Sec par Spécialiste



TRAITEMENT DAIM - CUIR  
 TAPIS - AMEUBLEMENT  
 VOILAGE  
 REPASSAGE  
 TRAVAUX COUTURE

34, rue du Général Leclerc - 54670 CUSTINES - Tél. 03 83 49 17 71

**METAYE PAYSAGE**  
 Entretien et Création  
 d'espaces verts



[www.metayepaysage.fr](http://www.metayepaysage.fr)

**Tél : 06 75 17 05 13**  
 Mail : [contact@metayepaysage.fr](mailto:contact@metayepaysage.fr)  
 156 ter, Rue Jean Jaurès - 54820 MARBACHE



**Est**  
*La route avance*

CENTRE MEURTHE-ET-MOSELLE

Z.I. - 7 allée des Tilleuls - BP 90026  
 54181 HEILLECOURT CEDEX

**Téléphone : 03.83.55.62.00**  
**Télécopie : 03.83.55.62.01**

Siège social : Immeuble Echangeur - 44 Bd de La Mothe - BP50519  
 54008 NANCY CEDEX

**B.V.C.T.S®**  
 habilité par le Ministère de l'Intérieur depuis 26 ans  
 Contrôles de sécurité réglementaires pour toutes structures mobiles : chapiteaux, structures,  
 tentes, gradins, podiums... Etudes de sol

**Equipements sportifs et aires collectives de jeux**  
**Conseils en sécurité et responsabilité des Maires**

A votre service 24 h/24 - 7 jours/7  
 Manoir du Laurier - 59660 MERVILLE - Tél. 03.28.48.39.39 - Fax 03.28.49.67.62  
 Mail : [MERVIL@wanadoo.fr](mailto:MERVIL@wanadoo.fr) - Site [WWW.ASPEC.FREE.FR](http://WWW.ASPEC.FREE.FR)



**Suivi Géotechnique**  
**Tests d'Étanchéité**  
**Inspection Télévisuelle**  
**Curage hydrodynamique**  
**Vidange de fosses toutes eaux**



Parc Industriel - B.P. 10004  
 57381 FAULQUEMONT CEDEX  
 Tél. : 03 87 90 19 90 - Fax : 03 87 90 74 32  
 Mèl : [score.cont@orange.fr](mailto:score.cont@orange.fr)



**Clarion**  
 moves you • connects you

**maintenance industrielle**

Réparation industrielle

Toute marque

**Clarion Europe SAS**  
 244, rue du pré à Varois, 54670 Custines  
 Tél. : +33 (0)3 83 49 44 00 - Fax : +33 (0)3 83 24 17 62  
[www.clarion.com](http://www.clarion.com)



**610 rue Marie Marvingt**  
**BP 80039**  
**54203 TOUL Cedex**

**Tél : 03 83 43 29 70**  
**Fax : 03 83 43 24 43**

---

**Travaux d'assainissement, eau  
 potable, eaux usées, VRD...**

**SCS**  
Soudure Concept Services

**Mr Gérard GOUTHIER**  
Soudeur indépendant

06 81 86 46 41  
03 83 24 05 74  
gerard.gouthier@cegetel.net

17 rue Henri Cavallier  
54940 BELLEVILLE



**Soudure Concept Services**

**Fabrication et réparation :**

- Garde-corps en Inox
- Portails, portillons
- Défenses de fenêtres
- Rampe intérieure et extérieure

**Fabrication et adaptation :**

- Echappement moto
- Petites pièces en Aluminium ou Inox

**REPARATIONS DE TOUTES TYPES DE SOUDURE**

**vérif' autos**

contrôle technique automobile

**DML CONTRÔLE AUTOMOBILE**  
147, avenue Jean-Jaurès - 54820 Marbache  
**Tél. 03 83 49 11 25**  
Voitures / Tous 4 x 4 / Utilitaires / Camping-cars

**CROSSE**

*Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Horlogerie*  
*Réparations, Transformations, Gravures*  
*Achat d'or et d'argent*

**Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00**

Bijouterie Joaillerie  
27, rue de Nancy 54250 Champigneulle  
Tél: 03.83.31.25.89 e-mail: bijouterie.crosse@wanadoo.fr

**MR**  
Pizza cuite au feu de bois  
**Chez Mac REYNALD**

**Tél : 06 67 37 50 27**  
Du Lundi au Vendredi de 17 h à 21 h

**Lundi :** MANONCOURT EN WOEVRE  
**Mardi :** PIERRE LA TREICHE  
**Mercredi :** MARBACHE Place de la Gare  
**Jeudi :** ALLAIN  
**Vendredi :** ANDILLY



**LOR TP**  
TRAVAUX PUBLICS  
GENIE CIVIL

**Jean-François HOTTIER**

32, rue Jean Jaurès ▲ BP 6 ▲ 54820 MARBACHE  
Tél. 03 83 24 03 41 ▲ Fax 03 83 24 99 41  
jeanfrancois@espacetp.org



**ENTREPRISE**  
**MATHERN Patrick**

10, rue du Ruisseau  
54136 Bouxières aux dames  
Tél. : 03.83.22.71.76  
Portable : 06.12.12.64.63  
Fax : 03.83.22.99.76

- PLAFONDS SUSPENDUS
- ISOLATION
- CLOISONS

## Les seniors terminent deuxième du groupe



## Brillantes victoires des poussins



### Pour aujourd'hui

A 15 heures, à la chapelle, réunion des enfants de la confirmation.

### A.C.P.G. - C.A.T.M.

Les adhérents qui n'ont pas encore fait parvenir leur réponse pour le repas amical du 8 mai sont invités à le faire très rapidement afin de permettre au comité de prendre toutes dispositions utiles.

Pour les cérémonies du 8 mai, le détail en sera communiqué après accord avec la municipalité.

### Divagation des chiens

La mairie a reçu plusieurs plaintes concernant des chiens qui circulent en complète liberté dans les champs et dans les rues, ce qui est strictement interdit, la rage étant loin d'être éliminée.

En conséquence, et même si leurs animaux sont vaccinés, leurs propriétaires sont priés de les enfermer ou de les attacher. Toute divagation sera désormais verbalisée.

### Cours ménagers

La prochaine séance aura lieu vendredi 15 décembre, à 14 h, à la MJC. Au programme : préparation de Noël ; décoration de la table, du sapin, de la maison, etc.

C'est gratuit et il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

### De garde

Docteur Henry, à Marbache, téléphone 25.90.10.

### L'Avant-Garde et les vieux travailleurs à la fête du vieux quartier

Les uns et les autres ouvriront leurs locaux le dimanche 4 juin, pour des expositions qui intéresseront très certainement beaucoup nos visiteurs.

Des objets anciens (et fort précieux pour certains) seront montrés au foyer des anciens.

Quant à la musique, c'est à une présentation d'instruments très divers qu'elle vous convie.

Bravo pour cette collaboration qui augmente encore l'intérêt de la fête.

### Le coin des étourdis

— une paire de lunettes d'enfant ;

— un imperméable bleu marine en tégol, pour enfant de 8-9 ans environ.

Les réclamer à la mairie.

### Cueillette des pissenlits

La mairie rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> avril, il est interdit de pénétrer sur les terrains d'autrui pour cueillir les pissenlits.

Les personnes surprises sur un terrain dont elles ne sont ni propriétaires, ni locataires, seront verbalisées.

# Marbache

## Inondation au chemin des Roches

Désagréable surprise au réveil pour les riverains qui, par suite d'un égout bouché, voyaient hier matin, le chemin des Roches recouvert sur plus de vingt mètres et sur toute sa largeur d'au moins trente centimètres d'eau.

Les personnes de ce quartier qui partaient en souliers de ville prendre le train pour se rendre à leur travail ont dû rebrousser chemin et passer par la rue Aristide-Briand au risque de manquer le train. C'était à choisir : le bain de pied ou une bonne course à pied pour ne pas rater le train.

Dès 6 h du matin et à moins d'avoir une bonne paire de bottes, il était impossible d'emprunter cette rue. Les voitures passaient encore mais en accélérant vivement pour ne pas se trouver embourbées au grand dommage des maisons riveraines copieusement aspergées à chaque fois.

La mairie alertée à la première heure promet d'envoyer quelqu'un. Mais attendant toujours et ne voyant personne venir, les riverains relancèrent à nouveau pour s'entendre répondre que l'avaloir et le regard n'étaient pas branchés à l'égout !

Les riverains étaient pourtant

certain du contraire puisque ayant assisté aux travaux. Un échange verbal orageux aboutit à une descente sur place au début de l'après-midi. L'indication exacte de l'emplacement du regard par les voisins et quelques coups de pelles suffirent à assurer un écoulement normal de l'eau.

Il ne reste plus qu'à faire rectifier les plans correctement par l'entreprise qui a fait les travaux.

## Le coin du footballeur

Demain aucune équipe de jeunes ne jouera sur notre terrain.

Les minimes reçus par la Légion du Montet joueront contre Pont-à-Mousson à 15 h 45, sur le terrain Drouot à Laxou.

Les poussins iront à Pompey jouer à 15 h 15 contre Les Madeleines.

Les pupilles seront opposés à Pont-à-Mousson sur le terrain de Belleville. Coup d'envoi à 16 h 20.

Dimanche, les cadets se déplacent à Thiaucourt ; départ à 9 h devant la pharmacie.

Les seniors recevront à 15 h, au stade Jean-Pelletier l'équipe de Malleloy B. Rendez-vous au vestiaire à 14 h.

## Les filles aussi sur les stades



## Pesée des nourrissons

La consultation et la pesée mensuelle des nourrissons auront lieu demain, à 10 h, à la mairie.